

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT

VILLE D'HÉRICOURT ET VILLAGES

Magazine d'information / n°19 / automne 2025



ECHENANS SOUS MONT-VAUDOIS

**Le Centre Régional
des Arts du Cirque.**



VILLE TRAVAUX

La nouvelle place du Marché



**Médiathèque intercommunale
François Mitterrand.**



ACTIONS DES VILLAGES

Une chaufferie bois

pays
d'Héricourt
communauté de communes

**MAGAZINE D'INFORMATION
de la COMMUNAUTÉ de
COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT
et de la
VILLE D'HÉRICOURT
Pages d'actualités des VILLAGES**

VILLE DE
HERICOURT
70 400

CENTRE RÉGIONAL DES ARTS DU CIRQUE (CRAC), UN PROJET PHARE POUR LE PAYS D'HÉRICOURT.

Lancée au printemps 2024, la construction du Centre Régional des Arts du Cirque est terminée. Ce nouvel équipement communautaire à vocation régionale est une étape majeure du développement culturel du Pays d'Héricourt.



Le Centre Régional des Arts du Cirque (10/2025)

Géré par l'association l'Odyssée du Cirque, reconnue pour son engagement dans la formation et la création artistique, le CRAC est un lieu unique dédié aux disciplines circassiennes : un espace moderne et fonctionnel, adapté aux besoins des artistes, des formateurs et du grand public.

Un lieu de création et de loisirs pour tous.
Le CRAC accueillera des résidences d'artistes et des activités de loisirs accessibles pour tous les publics. Pour l'heure le CRAC accueille 250 élèves du Pays d'Héricourt, du Territoire de Belfort du Pays de Montbéliard et même d'Alsace.

250 élèves accueillis

Le bâtiment d'une surface de 1 002 m² abrite une grande salle de 715 m² d'une hauteur de 10 mètres, d'une salle de musculation (70 m²) d'une salle de danse (85 m²) des vestiaires et des locaux techniques. Construit en dur, le bâtiment est protégé par un bardage métallique et répond à tous les standards de sécurité et de performance énergétique avec notamment une chaudière gaz à condensation. Ce projet a mobilisé des entreprises locales (voir précédents numéros) sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Itinéraires Architecture de Belfort.

Un investissement au service du territoire.

Subsidiairement, ce centre entend à moyen terme accueillir des formations qualificatives en fonction d'évolutions qui restent à construire

Le CRAC représente un investissement de 2 millions d'Euros (HT), l'un des plus importants depuis 10 ans dans le domaine de la culture dans le Nord Franche Comté. Sa construction a été financée à 70 % par les partenaires publics et par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pour 597 990 € soit 29%.

Le Centre Régional des Arts du Cirque a été inauguré le Vendredi 21 novembre 2025 par Monsieur Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Avec cette nouvelle infrastructure la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt affirme son engagement en faveur de la création artistique dans le développement des arts du cirque à l'échelle régionale .

EN RAISON DES PROCHAINES
ÉLECTIONS COMMUNALES
ET INTERCOMMUNALES
DES 15 ET 22 MARS 2026,
CE NUMÉRO NE COMPORE
PAS D'ÉDITORIAL.

Directeur de la publication : Fernand BURKHALTER

Délégué à la Communication CCPH : Vice-président Luc BOULLEE, Maire de Verlans.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : Frédéric LOCH - Jean-Louis DANNER - Sophie PFAUWADEL

Impression : Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépôt légal : NOVEMBRE 2025

MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERAND, UN ÉTABLISSEMENT MODERNE ET ÉCORESPONSABLE.

Après 18 mois de travaux, la Médiathèque intercommunale François Mitterrand a rouvert ses portes au public le 28 octobre 2025. Une rénovation énergétique et fonctionnelle pour un équipement moderne.



La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a conduit un programme de rénovation complet afin de réduire de 60 % la consommation énergétique de la Médiathèque. Le cabinet Girolimeto de Montbéliard a assuré la maîtrise d'œuvre de cette opération exemplaire avec le concours d'entreprises locales et le suivi technique des services de la CCPH.

Une rénovation thermique en profondeur.

Les travaux ont commencé au mois de février 2024 et ont concerné l'ensemble du bâtiment :

- Renforcement de la charpente et amélioration de la couverte avec un nouveau complexe d'étanchéité.

- Renforcement de l'isolation extérieure, des menuiseries, des stores.
- Pose d'une ventilation double flux et installation d'une nouvelle chaudière gaz.
- Mise en place de nouveaux faux plafonds, éclairage LED et sols souples.
- Pose d'une centrale photovoltaïque couvrant 75 % des besoins électriques du bâtiment.

Des espaces modernisés pour les usagers et les agents.

L'accueil des lecteurs et des visiteurs à l'intérieur du bâtiment est transformé :

- Nouvel espace d'accueil avec banques de prêts plus accessibles.
- Réaménagement acoustique.

- Mobilier et rayonnage plus ergonomiques.

- Création d'un sanitaire PMR supplémentaire et d'un abri-vélo. Ces aménagements améliorent aussi les conditions de travail des médiathécaires et optimisent les espaces pour les activités culturelles et pédagogiques.

Un projet soutenu par de nombreux partenaires.

Le coût de cette rénovation, travaux, honoraires et mobilier s'élève définitivement à 1 874 000 €, le financement a été assuré par l'Etat au titre de la Dotation Générale de Décentralisation pour 455 775 € et du Fonds Vert pour 330 881 € soit 786 656 €. La Région Bourgogne Franche-Comté a apporté 194 603 €, le Département de la Haute-Saône, 169 000 €, le Département du Doubs, 53 396 €, et l'Europe (Fonds Européen Développement Régional) 65 134 €. La CCPH a mobilisé 42 000 € de certificat d'économie d'énergie et assuré le reste à charge de l'opération soit 563 124 €. 70 % de subventions ont été attribués à cette opération.

La Médiathèque intercommunale François Mitterrand rénovée, a été inaugurée le samedi 08 novembre 2025 par Monsieur Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, de Monsieur Serge Jacob Préfet de la Haute-Saône, de Monsieur Loïc Nieceron, Conseiller régional délégué à la politique de la ville et de Monsieur Laurent Seguin, Président du Département de la Haute-Saône. Modernisée, plus confortable et écoresponsable la Médiathèque intercommunale François Mitterrand ouvre ses portes sur l'avenir pour accueillir le public dans les meilleures conditions et soutenir la culture à l'échelle locale dans un cadre magnifié et durable.

NOUVEAU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : PROJET VALIDÉ !

Le conseil communautaire a validé le jeudi 03 juillet 2025 l'avant-projet sommaire du futur siège de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt. Ce bâtiment neuf marquera une nouvelle étape dans le développement des services communautaires



Esquisse numérique du futur siège de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

Julie Puyravaud, architecte du cabinet « FORMA3 Architectes » (Dole, Jura) a présenté aux élus le futur bâtiment. Le nouveau siège sera implanté en lieu et place de l'ancien supermarché DIA qui sera déconstruit. La ville d'Héricourt, propriétaire du site, le cédera à l'euro symbolique à la CCPH.

L'ancienne cheminée, visible de loin, sera préservée pour conserver à Héricourt une empreinte de son passé textile.

Davantage d'espaces pour une fonctionnalité améliorée.

Réparti sur deux niveaux, le bâtiment offrira des espaces modernes et fonctionnels, répondant aux besoins non satisfaits des locaux actuels de

la rue Niemöller. Parmi les nouveaux aménagements prévus :

- des locaux sociaux (espace de restauration, vestiaires..),
- un accueil pour les usagers mieux adapté,
- une salle du conseil communautaire mieux dimensionnée,
- deux salles de réunion dont une accolée à la salle du conseil,
- un bureau partagé par les vice-présidents,
- un local syndical,
- un local pour le groupe d'opposition,
- une salle pour les archives communautaires,

- un local pour les permanences et des bureaux individuels partagés.

Un bâtiment sobre et confortable.

Le projet mise sur la sobriété énergétique et le confort des usagers. L'isolation se fera par l'intérieur, tandis qu'un revêtement en béton de chanvre protégera le rez-de-chaussée du soleil. Le toit du premier niveau sera végétalisé, et celui de l'étage pourrait accueillir des panneaux photovoltaïques. Le chauffage par géothermie sur nappe phréatique est privilégié : une solution à la fois écologique et efficace, qui permet de chauffer en hiver et de rafraîchir en été.

Le chantier du futur siège pourrait commencer au début de l'année 2026. Le coût estimé de ce projet est de l'ordre de 3 155 000 €, hors honoraires de maîtrise d'œuvre, études, mobilier et installation informatique.

UN INVESTISSEMENT DE PLUS DE 6 MILLIONS D'EUROS POUR LE COMPLEXE CINÉMA PROCHAINEMENT À HÉRICOURT : UN PROJET PRIVÉ FINANcé PAR DES FONDS PRIVÉS SANS APPORT DIRECT DES CONTRIBUABLES.

Le groupe Majestic, acteur historique du cinéma du nord-est de la France et initiateur privé du projet, va déposer une demande auprès de la Préfecture de la Haute-Saône pour la création d'un complexe cinématographique de 5 salles totalisant 806 places.



Inauguration du multiplexe Majestic Rive Gauche de Dole le 12 juin 2025.

UN TROISIÈME MULTIPLEX DANS L'AIRE URBAINE PÔLE MÉTROPOLITAIN

BELFORT HÉRICOURT MONTBÉLIARD

Ce cinéma sera le troisième complexe de l'Aire Urbaine, après ceux de Belfort et d'Audincourt. Il marquera une nouvelle étape dans le développement culturel et l'attractivité du Pays d'Héricourt.

GROUPE TUPIN MAJESTIC : UN ACTEUR PRIVé INCONTOURNABLE DU CINÉMA EN FRANCE.

Créé en août 1997 par Jean-Claude Tupin, originaire de Besançon, le Groupe Tupin Majestic s'est imposé au fil des années comme l'un des principaux exploitants de salles de cinéma en France. Aujourd'hui, il figure parmi les dix premiers groupes du secteur, avec 61 salles réparties dans sept villes (Compiègne, Vesoul, Douai, Dole, Laon, Remiremont et Vendôme)

et accueille près de 1,6 million de spectateurs chaque année.

En juin 2025, le groupe a encore renforcé sa présence en inaugurant un nouveau cinéma à Dole, et le futur complexe d'Héricourt s'inscrit dans cette même dynamique de développement.

Le Groupe Tupin ne se contente pas d'exploiter des salles : il fait vivre le cinéma sous toutes ses formes. Il soutient activement la création internationale grâce à de nombreux festivals organisés dans ses établissements. Parmi eux, le Festival International des Cinémas d'Asie de Vesoul, le plus ancien festival européen dédié aux cinémas asiatiques, est devenu une véritable référence.

Acteur culturel engagé, le Groupe Tupin Majestic œuvre pour valoriser

le patrimoine cinématographique, encourager la diversité culturelle et animer les territoires où il est implanté. L'une de ses initiatives phares est le Musée Pinson, situé au Majestic de Compiègne, qui met en lumière la passion de Jean-Claude Tupin pour l'histoire du cinéma à travers une collection exceptionnelle d'objets.

UN CINÉMA POPULAIRE POUR TOUS LES PUBLICS.

Le complexe proposera une programmation variée : films grand public, œuvres d'auteur, documentaires, festivals, ciné-débats... L'objectif affiché est l'obtention du label Art et Essai, gage d'ouverture culturelle. Le Majestic d'Héricourt deviendra un véritable lieu de rencontres avec des animations tout au long de l'année : séances scolaires, festivals thématiques, ciné-goûters, ou encore soirées-débats. Il participera au rayonnement culturel du Pays d'Héricourt comme de l'ensemble de l'Aire Urbaine.

UNE IMPLANTATION STRATÉGIQUE ET UN CINÉMA ACCESSIBLE À TOUS

Situé à deux pas du centre-ville, sur la RD16 en direction de Luze et à proximité immédiate de l'échangeur de la RN19, le site du futur complexe cinématographique bénéficiera d'une excellente accessibilité.

Un parking de 269 places, dont 50 équipées de bornes de recharge électrique, sera aménagé au pied du bâtiment.

QUEL EST LE MONTANT DE L'APPORT FINANCIER DE LA VILLE ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT ?

La ville fait l'apport gratuit de l'emprise foncière nécessaire (environ 25 000 m²) dont elle est propriétaire. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt sera maître d'ouvrage des travaux de viabilité primaire (réseaux voirie et aménagement du parking). L'estimation prévisionnelle s'établit à 1,2 million euros HT avec des subventions de la Région Bourgogne Franche Comté (450 000 euros), de l'Etat (360 000 euros). Le solde 390 000 euros sera à la charge des collectivités locales.

Le parking comprendra 269 places dont 50 équipées de bornes de recharge électrique. Le parking sera mutualisé avec d'autres usages notamment pour les cérémonies au crématorium et d'autres équipements

privés potentiellement installés sur ce secteur : salle privée de cérémonie, complexe privé de PADEL, Laser Game, Bowling...

Les spectateurs pourront accéder au cinéma à pied (trottoirs aménagés), à vélo via la piste cyclable, ou en transports en commun grâce au réseau Hériva. L'ensemble du projet s'inscrit dans une démarche de mobilité douce et de respect de l'environnement.

UN BÂTIMENT MODERNE, SOBRE ET INTÉGRÉ À SON ENVIRONNEMENT

L'agence Olivier Palastre Architectes a été retenue pour la conception du bâtiment. Le cinéma, d'une emprise au sol d'environ 3 000 m², adoptera une architecture contemporaine, chaleureuse et adaptée à la topographie du terrain, limitant ainsi les travaux de terrassement.

La structure bois, les toitures végétalisées et la plantation de plus d'une centaine d'arbres contribueront à réduire l'empreinte écologique du

projet. Le hall, vaste et lumineux, offrira un espace convivial et accueillant. Les salles seront dotées de fauteuils confortables, d'une acoustique soignée, d'écran haute définition et d'un son immersif.

UN MOTEUR POUR L'ATTRACTIVITÉ LOCALE ET L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Entièrement financé par le groupe privé Majestic, ce complexe contribuera au dynamisme économique d'Héricourt et de son Pays. Il renforcera l'offre de loisirs, soutiendra les commerces de proximité et permettra la création de nouveaux emplois directs (5) et indirects.

Avec plus de 155 000 entrées annuelles estimées, le cinéma attirera un public provenant de toute l'Aire Urbaine. Il s'inscrit pleinement dans la démarche « Petites Villes de Demain », dont Héricourt est bénéficiaire, et participera à la revitalisation du centre-ville comme à l'amélioration du cadre de vie des habitants.



Vue aérienne implantation du cinéma Majestic du Pays d'Héricourt.



Plan et disposition du parking du cinéma Majestic du Pays d'Héricourt.

UN CINÉMA ENGAGÉ, ACCESSIBLE ET INCLUSIF

Le Majestic d'Héricourt sera conçu pour garantir une accessibilité universelle : personnes à mobilité réduite, déficiences visuelles ou auditives. Chaque salle comportera des places réservées aux personnes handicapées. Le bâtiment offrira des circulations fluides, sans rupture de niveau, avec rampes douces et cheminements conformes à la réglementation. Le parking comptera six places PMR.

L'inclusion sociale et culturelle sera au cœur du projet : un cinéma pour toutes et tous, sans exception.

PURPLE ALTERNATIVE SURFACE, UNE ENTREPRISE QUI TRANSFORME LE PLASTIQUE EN DALLES DURABLES.

Installée depuis le mois d'avril 2025 à Héricourt, l'entreprise a développé un procédé inédit qui permet de transformer les déchets plastiques rigides en dalles de sol robustes perméables et recyclables.



L'entreprise regroupe son siège et son unité de production au 7 de la rue Jules Verne où elle emploie actuellement 19 salariés.

Un processus économique circulaire concret et vertueux.

Les déchets plastiques récupérés en déchetteries sont réduits en paillettes puis injectés dans des moules pour fabriquer des dalles robustes sans

aucun additif. Ces dalles, recyclables à 100 %, permettent l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol ce qui est un atout en cette période de réchauffement climatique. Pour son fonctionnement l'entreprise doit collecter 3000 tonnes de déchets plastiques par an. Le Sytevom de Noidans le Ferroux et Synaltis, entreprise adaptée de Morvillars lui

fournissent 1500 tonnes, le complément est apporté par une soixantaine d'autres fournisseurs. Par ailleurs une alliance stratégique a été conclue avec le groupe Suez géant mondial français de la gestion de l'eau et des déchets qui est entré dans le capital de l'entreprise héricourtoise à hauteur de deux millions d'euros.

Une usine en pleine croissance.

L'usine d'Héricourt produit déjà en continu. L'activité s'est accélérée avec l'installation d'une nouvelle presse de pointe, unique en Europe. Elle permet de fabriquer 20m² de dalles par heure, de quoi répondre à une demande grandissante. L'objectif de Purple Alternative Surface est de produire plus de 100 000 m² de revêtement et multiplier le chiffre d'affaires par cinq d'ici la fin de l'année.

Purple Alternative Surface prouve qu'innovation, emploi local et écologie peuvent aller de pair. Une belle vitrine pour le Pays d'Héricourt qui démontre son dynamisme et sa capacité à accueillir des entreprises ambitieuses, performantes et engagées pour la préservation de l'environnement.

L'ESPACE D'ACTIVITÉS DES TUILERIES : LE RENOUVEAU INDUSTRIEL DU PAYS D'HÉRICOURT.

Inauguré le jeudi 28 août 2025, le nouvel espace d'activités économiques des Tuileries est destiné à l'accueil de nouvelles entreprises artisanales ou de petites industries. Une nouvelle infrastructure pour construire l'avenir du Pays d'Héricourt.



Le nouvel Espace d'Activités des Tuileries

Fruit d'un partenariat entre la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et Action 70 (société d'économie mixte immobilière du département de la Haute-Saône) qui en a assuré la maîtrise d'œuvre, le nouvel espace d'activités est implanté rue Robert Schuman sur l'emprise d'une ancienne friche textile. Ce projet vise à offrir des locaux modernes adaptés aux besoins des entreprises avec des loyers abordables. Les travaux de construction de l'Espace d'activités des Tuileries ont commencé au mois de novembre 2024 et ont été achevés au mois de juillet 2025.

Un complexe moderne et des loyers abordables.

Ce nouveau complexe comprend deux bâtiments de 500 m² chacun divisés en cellules de 100 à 300 m², modulables selon les besoins. Il dispose de toutes les commodités pour démarrer et développer une activité : une partie atelier avec porte sectionnelle grande hauteur, un espace de stockage en mezzanine, des sanitaires, accès internet fibre, une voirie accessible aux poids lourds jusqu'à 19 tonnes. Lors de l'inauguration, Jean-Jacques Sombsthay, Président Directeur Général d'Action 70, a dit : « ce nouvel espace

d'activités s'inscrit dans une logique mixte, nous voulons rester présents et actifs pour répondre aux demandes. C'est un projet engagé dans une démarche de développement durable. » Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt a évoqué l'avenir : « Ce projet n'est pas un coup mais une promesse pour l'avenir. Implanté sur une ancienne friche industrielle il démontre la capacité de notre territoire à se renouveler et à se réinventer. »

Les entrepreneurs souhaitant s'implanter dans les locaux de l'Espace d'Activités Économiques de la Tuilerie peuvent s'adresser à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

Adresse et contact :

Service développement économique, 3 rue Martin Niemöller, 70 400 Héricourt.

Tél. 03 84 46 98 70

Les espaces sont proposés à des loyers minorés fixés à 75 € HT le m²/an pour les jeunes entreprises et à des loyers de 93 € HT le m²/an pour les autres.

STOCK CASSE 70 : CAP SUR LE RECYCLAGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES.

Rachetée en juin 2025 par ADB Ecosystem, filiale du Crédit Mutuel, SC70 annonce un ambitieux projet d'expansion : devenir un acteur de référence du recyclage des véhicules électriques et hybrides dans le Grand Est.



SC70 fera prochainement l'acquisition de la plateforme 2 du pôle de développement des Guinnottes III à proximité du site aménagé en 2022.

Un investissement de 4 millions d'euros...

Cette extension répond à une évolution majeure du marché automobile : la montée en puissance des véhicules électriques et hybrides. Face à cette transformation,

SC70 entend se doter d'un site spécifiquement conçu pour le traitement et le recyclage de ces véhicules, conformément aux normes environnementales en vigueur.

Le futur site intégrera des espaces dédiés au démontage et au stockage sécurisé des batteries. Les pièces de réemploi seront entreposées sur le nouveau site avec possibilité d'une extension ultérieure.

...et création de 20 emplois

Avec un investissement estimé à 4 millions d'euros (hors foncier) ce projet permettra la création d'une vingtaine d'emplois qualifiés, principalement des démonteurs formés au recyclage des véhicules électriques.

L'acquisition du terrain, la réalisation des études techniques et le dépôt du permis de construire sont prévus en 2026. Le lancement de la construction est prévu en 2027 pour une mise en production en 2028. En misant sur l'innovation verte et l'emploi local, SC 70 confirme son ambition de faire de la zone d'activités des Guinnottes un pôle de référence pour le recyclage des véhicules de demain.

LES JARDINS DU MONTVAUDOIS, LA CULTURE MARAÎCHÈRE AU SERVICE DE L'INSERTION.

Les jardins du Montvaudois sont une exploitation maraîchère biologique qui a pour vocation première l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Un chantier d'insertion au service de l'humain.

Implantés à Héricourt depuis 2002, les Jardins du Montvaudois font partie du réseau des jardins de Cocagne qui compte en France une centaine de jardins à vocation d'insertion sociale et professionnelle. Chaque année, une quarantaine de femmes et d'hommes âgés de 18 à 60 ans retrouve une activité salariée grâce à des contrats de 4 à 24 mois. Encadrés par des maraîchers professionnels, ils reprennent confiance, acquièrent des compétences et construisent un nouveau projet de vie. Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement individualisé, de formations adaptées à ses besoins, et de mise en relation avec les entreprises du secteur qui recrutent.

Des légumes bios pour un territoire solidaire.

Véritable exploitation maraîchère biologique, la structure produit chaque semaine près de 250 paniers de légumes de saison livrés aux adhérents consommateurs du Pays d'Héricourt et du territoire de Belfort dans 17 points de dépôts distincts. Ces paniers de



Remi ENDERLIN, Président de l'Association des Jardins du Montvaudois

légumes favorisent une alimentation saine locale et accessible. Les jardins du Montvaudois proposent aussi des paniers solidaires aux familles en précarité alimentaire, en lien avec l'Armée du Salut à Belfort.

Des paniers bios comment ça marche ?

Les jardins du Montvaudois proposent leurs légumes sous forme de paniers hebdomadaires sur abonnement :

- Petit panier : neuf euros et cinquante centimes (9,50 €) par semaine
- Grand panier familial : seize euros (16 €) par semaine

Chaque panier contient une sélection de

légumes de saison cultivés en agriculture biologique et récoltés localement. Pour en bénéficier, il suffit de devenir adhérent consommateur des Jardins du Montvaudois. L'adhésion permet non seulement de recevoir chaque semaine des légumes frais et bio, mais aussi de soutenir une structure d'insertion qui aide des personnes en difficulté à retrouver un emploi.

« Choisir les Jardins du Montvaudois, c'est bien plus qu'acheter des légumes : c'est soutenir l'emploi local,

l'agriculture bio et une belle aventure humaine née à Héricourt.

Chaque panier est le fruit d'un travail solidaire, d'un engagement pour une alimentation saine et responsable.

Consommer Jardins du Montvaudois, c'est consommer bio, local et Héricourtois ! Ensemble, cultivons la solidarité. Adhérez aux jardins du Montvaudois ! »

Rémi Enderlin, Président de l'association des jardins du Montvaudois.

Les Jardins du Montvaudois développent une action sociale, économique et environnementale. Ils encouragent la production et la consommation locales, bios et citoyennes, ils créent des liens de proximité et favorisent l'économie solidaire et le développement durable.

**Contact : 20 rue Blaise Pascal – 70400 Héricourt – Tél. 09 61 04 54 55
<https://jardinsdumontvaudois.cocagnebio.fr>**

INAUGURATION DU CABINET MÉDICAL AU « DU FIL AU SOIN ».

Jeudi 18 septembre 2025, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays d'Héricourt a inauguré son cabinet médical « Du fil au soin » dans ses locaux définitifs au 8, rue Edgar Faure à Héricourt.



Inauguration de la CPTS, le jeudi 18 septembre 2025.

Ce cabinet anciennement « cabinet éphémère » est devenu cabinet médical tremplin « au fil du temps » en référence à l'ancienne filature qui autrefois occupait les lieux.. Il vise à renforcer l'accès aux soins pour ses habitants sans médecins traitants où dont le médecin traitant habituel est indisponible. Une initiative qui permet de limiter l'afflux aux urgences et de garantir une réponse de proximité dans un contexte tendu.

[Un cabinet médical pour répondre aux besoins locaux.](#)

Trois médecins retraités, Denis Brun,

Gilles Lazar, Sarath Houn, se relaient du lundi au jeudi pour assurer les consultations. En cas d'indisponibilité des rendez-vous peuvent être proposés par d'autres médecins du territoire. Le cabinet « Du fil au soin » est aussi un tremplin pour attirer de jeunes médecins. Deux étudiants en médecine, boursiers de la Commune d'Héricourt, s'installeront prochainement pour renforcer l'offre de soins locale.

[Une structure soutenue.](#)

La CPTS du Pays d'Héricourt est dotée d'un budget de 500 000 € qui est alimenté par la Caisse Primaire

d'Assurance Maladie (CPAM) et l'agence Régionale de Santé (ARS). Présidée par Laurent Vadot, la CPTS du Pays d'Héricourt fédère plus de la moitié des 98 professionnels de santé du territoire. Elle s'active sur de multiples fronts : dépistage de l'insuffisance cardiaque et des cancers, création de dossiers médicaux... Elle compte cinq salariés : Claire Bourquin (coordinatrice) Stéphanie Collebrusco (infirmière en santé publique) Emilien Guillegoz (assistant administratif), Rosine Carteaux et Véronique Goncalves (secrétaires du cabinet médical).

Informations pratiques – Cabinet médical « Du fil au soin »

Adresse : 8, rue Edgar Faure – 70400 Héricourt

Prise de rendez-vous : 03 39 79 02 68 du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00

Consultations auprès des médecins généralistes :

- mardi et jeudi : 8h30 - 12h30 et 14h30 - 18h30
- mercredi : 18h00 - 20h00

UNE CONVENTION POUR FAIRE RAYONNER LES ARTS DU CIRQUE.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche Comté (DRAC) et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ont signé mardi 02 septembre 2025 une Convention Territoriale de Développement Culturel. Un outil pour favoriser l'accès aux arts du Cirque.



Aymée Rogé, Fernand Burkhalter et Luc Boullée signent la convention au CRAC.

Un partenariat ambitieux

En présence d'Aymée Rogé, directrice régionale des affaires culturelles, de Fernand Burkhalter, président de la CCPH, et de nombreux élus et acteurs culturels, la convention a été scellée autour d'un projet fort : valoriser les arts du cirque comme vecteur d'ouverture, de créativité et de lien social. La DRAC et la CCPH confirment ainsi leur volonté commune d'offrir à tous les habitants un accès élargi à la culture, en misant

sur une dynamique de réseau et une mutualisation des moyens humains et financiers.

Une compagnie au cœur du projet

Pour incarner ce partenariat, la DRAC et la CCPH ont choisi la compagnie Idem Collectif, dirigée par Aline Reviriaud. Basée à Dijon, cette troupe pluridisciplinaire, mêlant théâtre, cirque, musique et danse, mettra en place des créations contemporaines mais aussi de nombreuses actions culturelles et

de sensibilisation, au plus près des habitants.

Un projet culturel fédérateur

Avec cette convention, la CCPH réaffirme sa volonté de faire du cirque un axe fort de son identité culturelle. Plus largement, il s'agit de renforcer la solidarité territoriale et de garantir une offre culturelle équilibrée pour les habitants, en écho aux objectifs nationaux de démocratisation culturelle.

La CTDC bénéficie d'un financement annuel de 35 000 €, assuré par la DRAC (20 000 €) et la CCPH (15 000 €), soit 105 000 € sur trois ans (2025-2027). Ce budget permettra de déployer sur tout le territoire intercommunal des projets innovants, porteurs de lien social et de dynamisme culturel. Par cette signature, la DRAC BFC et la CCPH affirment leur volonté de soutenir la création artistique, de renforcer la cohésion territoriale et de promouvoir la culture comme vecteur de citoyenneté et de solidarité.

DES VACANCES RYTHMÉES : DES DÉCOUVERTES ET DE LA BONNE HUMEUR.

Cet été, près de 300 enfants du territoire d'Héricourt ont profité de trois semaines d'activités ludiques et éducatives dans les centres périscolaires de la Communauté de communes. Entre sorties nature, aventures sportives et moments conviviaux, les vacances ont rimé avec plaisir et curiosité.



Durant trois semaines au mois de juillet, les centres d'Héricourt (Cadet Rousselle), Coisevaux (Les petits Volons), Saulnot (La Roselière) et Échenans-sous-Mont-Vaudois ont ouvert grand leurs portes pour accueillir les enfants dans un cadre sécurisé et chaleureux. En amont de la saison, les équipes d'animation avaient préparé un programme minutieux afin d'offrir à chaque enfant un large choix d'activités. Les familles pouvaient inscrire leurs enfants à la semaine ou selon leurs envies du moment, pour

une flexibilité maximale.

Un programme varié pour tous les goûts.

De nombreuses sorties ont été proposées, des kermesses, du jardinage, des sorties à la piscine, de la danse russe, des mini camps, pêche à la ligne, visite du saut du Doubs, pique nique... Les équipes d'animation se sont appuyées sur les ressources locales pour concocter toutes ces activités.

Les déjeuners, servis sur place dans chaque centre (sauf lors des sorties

où les pique-niques étaient de mise), provenaient de la cuisine centrale du groupe scolaire Eugène-Grandjean à Héricourt. Les repas, livrés en liaison chaude, ont permis de garantir aux enfants une alimentation équilibrée et de qualité tout au long des vacances. Entre fous rires, découvertes et moments partagés, ces semaines estivales resteront un beau souvenir pour les enfants du Pays d'Héricourt - et une réussite collective pour les équipes encadrantes.

ATELIERS PERISCOLAIRES - Année scolaire 2025/2026.

Les services de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt proposent dans le cadre des activités du soir de 17h00 à 18h00, différents ateliers sur lesquels vous pouvez inscrire vos enfants en fonction de leur âge.

Les plannings des activités et les modalités d'inscription sont disponibles pour chaque pôle sur les plaquettes PDF en téléchargement sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt dans la rubrique Petite Enfance et Périscolaire :

<https://www.payshericourt.fr>

MAISON DE L'ENFANT : CRÉATION D'UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt poursuit son engagement en faveur de la parentalité avec la création d'un lieu d'accueil Enfants Parents. Un nouvel espace pour compléter le service Petite Enfance.



Maison de l'Enfant.

Ce nouvel espace est prévu pour ouvrir le 1er décembre 2025. Il complète le panel des services déjà proposés par la CCPH aux familles : multi-accueil, Relais Petite Enfance (RPE), guichet unique, maisons d'assistants maternels, services périscolaires et extrascolaires. Ce projet s'appuie sur le succès des actions menées dans le cadre des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP).

Une éducatrice et une animatrice...

Le LAEP est soutenu par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), il sera installé dans les locaux du Relais Petite Enfance. Il accueillera sans inscription

préalable ni formalités les enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent. Le LEAP constituera un espace d'écoute, de jeu et d'échanges, il favorisera les liens entre les enfants et les parents.

...pour accompagner et guider.

Deux professionnelles formées à l'accueil LAEP, une éducatrice de jeunes enfants et une animatrice assurent la permanence le mercredi matin de 9h00 à 12h00 et le jeudi après-midi de 15h00 à 17h00 hors vacances scolaires.

Ce lieu convivial pensé pour le bien-être de tous sera équipé d'un mobilier adapté : banquettes fauteuil d'allaitement, jeux d'éveil, matériel

de toilette... L'équipement de cet espace représente un investissement de 4 600 € HT financé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) à hauteur de 40 et 80 %. Le budget annuel de fonctionnement s'élève à 20 000 €, il sera couvert par la CAF à hauteur de 50 %.

Avec le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt démontre sa volonté de soutenir la parentalité et aider les parents à développer leurs compétences et de favoriser l'entraide entre les familles. Un nouvel espace pour grandir, échanger et partager au cœur du Pays d'Héricourt.

EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

TRIBUNE CCPH DES ELUS HERICOURT EN COMMUN

Sur le dossier du cinéma multiplex , nous souhaitons apporter un éclairage le plus limpide possible aux habitants du pays d'Héricourt.

La première question est la suivante : nous faut-il soutenir financièrement un groupe privé, le Majestic, 12 ème groupe en France ,en lui apportant au minimum 1,5 millions d'euros d'argent public, pour la plateforme pouvant accueillir le multiplex, somme estimée au doigt mouillé puisqu'aucune étude n'a été faite.

A voir la topographie des lieux,(entre le crématorium et la déchèterie), nous sommes dans une cuvette, et pensons qu'il faut doubler voire tripler cette somme. A cette subvention , nos impôts ,s'ajoute la session

gratuite de très bonnes terres agricoles qui vont être artificialisées. A Echenans, la surface était de 2 hectares, sur ce projet, nous sommes plutôt autour de 5 hectares. Et le prix de ces terrains est largement au-dessus de ceux d'Echenans. La réponse à cette première question pour nous, c'est Non. La deuxième question est sur le plan cinématographique : faut-il mettre en difficulté les multiplex de Belfort et d'Audincourt, eux même très fragiles? Pour nous, la réponse est Non. Faire croire que l'espace de chalandise va de Delle à Lure, en passant par Belfort et Montbéliard soit plus de 320 000 habitants est un leurre ! Trois multiplex sur ce territoire, cela ne fonctionnera pas !

Alors que nous devrions préserver notre souveraineté alimentaire en permettant à nos agriculteurs d'avoir assez de terres agricoles pour pouvoir vivre, doit-on sacrifier tous ces hectares ? Non .

Alors que nous devrions préparer notre commune à lutter contre le changement climatique et créer des puits de fraîcheur, cette plateforme va produire un immense puits de chaleur !

Nous portons un autre projet . Pas un cinéma de quartier, réservé à une élite mais au contraire, à l'instar de ce qui se fait à Lure, à Delle ou Luxeuil un cinéma populaire en cœur de ville , à des prix accessibles pour toutes les familles.

VOYAGE DANS LES SIXTIES AVEC CHOREIA.

L'atelier de comédie musicale de l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt prépare une nouvelle saison haute en couleurs. Le Chœur Choreia nous embarque dans l'ambiance des années 1960. Des tubes et des danses légendaires.



Le nouveau spectacle préparé par la troupe de Dominique Defaux, Directeur de l'Ecole de Musique Intercommunale s'inspire de la célèbre émission radio « SLC Salut les Copains ». Les jeunes comédiens-chanteurs feront revivre les succès incontournables de Sheila, Claude François, Sylvie Vartan, Françoise Hardy, The Beatles, Nino Ferrer et bien d'autres. Les chorégraphies sur scène redonneront vie aux danses phares de l'époque comme le Madison ou le Twist. Tout pour taper du pied et danser sur son siège.

Un retour aux racines de Choreia

Contrairement aux précédentes saisons qui se concentraient sur l'adaptation de grandes comédies musicales, cette édition 2026 mettra davantage l'accent sur le chant et la danse avec quelques saynètes théâtrales pour rythmer le spectacle. Dominique Defaux et son équipe travaillent encore à la collaboration avec d'éventuels intervenants extérieurs en danse et théâtre, le projet étant à ce jour en construction.

Un atelier ouvert à tous.

Le Chœur Choreia s'adresse aux jeunes de 10 à 17 ans, sans sélection préalable. Il constitue pour ces jeunes une occasion idéale pour découvrir le chant, la danse et le théâtre dans une ambiance conviviale et créative.

Les Crazy Monday.

La troupe de Crazy Monday a commencé de répéter pour son prochain spectacle printanier. Fidèle à leur esprit cocasse et déjanté les Crazy Monday reprendront en chœur et en saynètes les standards de Muse, Shaka Ponk, Coldplay, ABBA, Bee Gees, Led Zeppelin, Count Basie...

CHŒUR CHOREIA : trois rendez-vous au mois de Mai 2026 :

- Vendredi 22 mai 2026 – 20h00 – La Cavalerie
- Samedi 23 mai 2026 – 20h00 – La Cavalerie
- Dimanche 24 mai 2026 – 15h00 – La Cavalerie

CRAZY MONDAY : trois rendez-vous au mois de Mai 2026 :

- Vendredi 29 mai 2026 – 20h00 – La Cavalerie
- Samedi 30 mai 2026 – 20h00 – La Cavalerie
- Dimanche 31 mai 2026 – 15h00 – La Cavalerie

MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT SAISON 2025 / 2026

■ JE LES PRÉFÈRE ROSE

« COMPOSITIONS »

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 – 20H30

SALLE DES FÊTES - HÉRICOURT



■ KALIFA MOUGNOU

« MUSIQUE D'AFRIQUE DE L'OUEST »

SAMEDI 07 FÉVRIER 2026 – 20H30

LA CAVALERIE - HÉRICOURT



■ CELT IN BLACK

« MUSIQUE CELTIQUE »

SAMEDI 28 MARS 2026 – 20H30

SALLE DE LA GRANDE FONTAINE - CHAMPEY



■ LA GARGAROUSSE

« REPRISES FRANÇAISES ET COMPOSITIONS »

SAMEDI 25 AVRIL 2026 – 20H30

SALLE CHARLIE CHAPLIN - COUTHENANS



TRIOMPHE MUSICAL POUR L'HOMMAGE À ENNIO MORRICONE

LE CONCERT D'OUVERTURE DE LA SAISON DE MUSIQUE EN PAYS D'HERICOURT A FAIT SALLE COMBLE !

LES 55 MUSICIENS ONT ENVOÛTÉ LE PUBLIC EN REVISITANT LES CHEFS-D'ŒUVRE DE MORRICONE.

UNE SOIRÉE MAGISTRALE, OVATIONNÉE DU DÉBUT À LA FIN, QUI LANCE BRILLAMENT LA SAISON 2025-2026.

Programmé le samedi 04 octobre 2025, le concert d'ouverture de la saison de Musique en Pays d'Héricourt a fait salle comble avec plus de 650 spectateurs.

Les 55 musiciens de l'orchestre de Pin Emagny ont envoûté le public de la Cavalerie en revisitant les chefs-d'œuvre de Ennio Morricone. Une soirée magistrale, ovationnée du début à la fin, qui lance brillamment la saison 2025-2026.



MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT 35, rue du Dr GAULIER 70400 HERICOURT

Réservations : concertmph70@orange.fr ou Ecole de Musique du Pays d'Héricourt : 03 84 56 73 02

A visiter : www.facebook.com/mph70400 Contacts : Claude Jeandel : 06 76 03 50 77 / claude.jeandel.h@gmail.com

HÉRICOURT HAUTE-LIZAINE : UN SEUL MAILLOT POUR LE PAYS D'HÉRICOURT

Les Sports Généraux d'Héricourt section Football et Haute-Lizaine Pays d'Héricourt ont fusionné pour donner naissance à Héricourt Haute-Lizaine. Une étape décisive pour la structuration et le rayonnement du football dans le Pays d'Héricourt.



Héricourt Haute-Lizaine

Après plusieurs semaines de discussions les deux clubs ont officialisé leur fusion, marquant la naissance d'une nouvelle entité sportive ambitieuse et porteuse d'avenir.

Unis pour un même club, une même passion.

Cette fusion, officielle depuis le 26 mai 2025, est le fruit d'une volonté commune. Elle répond à plusieurs enjeux : renforcer la compétitivité des équipes, mutualiser les moyens humains et financiers et surtout offrir un encadrement de qualité aux jeunes joueurs du Pays d'Héricourt.

Cette fusion est un signal fort, elle permet

de fédérer les énergies autour d'un seul club, de consolider les liens entre bénévoles, éducateurs et supporters tout en donnant davantage de visibilité au football local. Le nouveau club ambitionne de hisser progressivement ses équipes à un niveau supérieur tout en préservant un esprit de convivialité et de proximité qui fait la force du football amateur.

Un club pour toutes les pratiques du football.

Le nouveau club est co-présidé par Mustapha Boudebza et Eric Steib. Il compte plus de 400 licenciés. Les matchs de l'équipe A auront lieu au Mougnot

à Héricourt et sur le terrain synthétique tandis que les équipes B et C joueront à Luze et à Champey.

Les Sports Généraux d'Héricourt conservent le Futsal, (pratique du football en salle), discipline où les footballeurs héricourtois brillent et démontrent leur valeur depuis de longues saisons avec notamment; 10 victoires en Championnat R1 Bourgogne Franche-Comté, 8 victoires en coupe de Bourgogne Franche-Comté et de très beaux succès en Coupe de France dont notamment un huitième de finale contre le Sporting Paris.

Héricourt Haute Lizaine

46 bis, rue du général de Gaulle

70400 Héricourt

Contact : 07 69 70 80 81 – 06 71 66 05 87

Le nouveau club fait partie des 10 premiers clubs de Franche-Comté.

LE BMX CHAMPEY PAYS D'HÉRICOURT BRILLE À DOMICILE.

Le club de BMX de Champey Pays d'Héricourt a organisé, dimanche 21 septembre, sur la piste du Pré-la-Chaux, la deuxième manche de la Coupe de Bourgogne-Franche-Comté. 264 pilotes, venus de tout le Grand Est ont été encouragés par 1 200 spectateurs.



Piste du Pré la Chaux , butte de départ.

Pour cet événement sportif régional, les dirigeants et les bénévoles se sont mobilisés plusieurs semaines pour préparer la piste, installer les stands et accueillir le public dans les meilleures conditions : buvette, petite restauration...

Une organisation exemplaire.

Malgré quelques gouttes de pluie au moment des finales la compétition s'est déroulée dans une ambiance conviviale et sportive qui a été très appréciée par l'ensemble des participants.

Des performances de haut niveau.

Encadrés et encouragés par leur entraîneur Eric Servais, les pilotes locaux ont brillé sur leurs terres. Durant cette journée le club a totalisé quatorze finalistes et deux victoires, avec Théo Dietrich (U 13) et Lilou Grandmougin (U13 F). D'autres jeunes espoirs du club se sont également illustrés lors de cette compétition :

- Gianni Leonardi (3^{ème}) et Gabrio Fieutot (4^{ème}) en U7
- Tino Fieutot (2^{ème}) et Lorenzo Aubry (8^{ème}) en U9
- Clara Dormeu (2^{ème}) en U15F
- Noa Tihm (6^{ème}) en U17

- Lara Tournier-Pano (8^{ème}) chez les dames 17 ans et +

- Tony Roturier (3^{ème}) en hommes 17 ans et +

- Cédric Chaours (5^{ème}), Yann Roturier (7^{ème}) et Alexandre Servais (8^{ème}) en 30 ans et +

- En Cruiser 30 ans et +, Cédric Chaours signe une belle 4^{ème} place.

Grâce à la mobilisation de ses bénévoles et aux excellents résultats de ses jeunes pilotes, le club Champey Pays d'Héricourt confirme son dynamisme et son rôle moteur dans le BMX régional.

La butte de départ de la piste du pré la Chaux est désormais protégée par un abri, elle permet de meilleures conditions d'entraînement et préserve la grille de départ des aléas climatiques. Cet abri a été réalisé par l'entreprise Batifer de Seveux et représente un investissement de 25 000 euros pour le club. La zone d'approche de la grille de départ a été aménagée par les dirigeants et les bénévoles qui ont effectué des travaux préparatoires avant goudronnage.

LA NOUVELLE GARE ROUTIÈRE DU CŒUR DE VILLE.

Implantée sur l'ancien site Packmat, la nouvelle gare routière est opérationnelle. Pensée comme un lieu de mobilité moderne et respectueux de l'environnement, elle symbolise le futur de notre Cité.



Imaginée par Alfred Peter, paysagiste et urbaniste de Strasbourg, et aménagée sous la direction de Jonathan Bailly, directeur général du bureau d'études EVI (Espace de Vie et d'ingénierie) de Ronchamp, cette nouvelle infrastructure allie fonctionnalité, confort et écologie. **Un projet dédié au transport scolaire.** La nouvelle gare routière compte 4 quais de bus qui sont pour l'heure réservés au transport scolaire et plus tard aux liaisons en direction de Belfort et Montbéliard. Pour les déplacements doux une piste cyclable sécurisée a été construite de l'avenue Jean Jaurès

en passant à l'arrière de la Maison des énergies pour rejoindre la passerelle sur la Lizaine rue des Prés.

La nature reprend ses droits.

La reconstitution d'un ruisseau dans cet espace a été le défi principal de cet ambitieux projet. Véritable fil conducteur du site, ce ruisseau permet de transférer les eaux de pluie depuis l'avenue Jean Jaurès jusqu'à la Lizaine au niveau du pont de la rue du 47ème RA. La modification de l'ovoïde, au niveau de la rue Paul Vinot, avec la création d'un ouvrage en forme de croix pour permettre le passage du

ruisseau a été la prouesse technique de ce chantier. Plus de 150 arbres ont été plantés pour agrémenter ce nouvel espace et offrir un cadre agréable aux habitants du quartier ainsi qu'aux voyageurs.

Un chantier exemplaire et concerté.

Durant ces travaux priorité a été donnée à la préservation de l'environnement : infiltration des eaux, limitation des pollutions et respect de la biodiversité. La concertation avec les riverains a permis de limiter les nuisances et d'inscrire le projet dans une démarche d'éco-chantier exemplaire.

La nouvelle gare routière est une première étape dans la reconfiguration de cet espace du cœur de ville. D'ici 2025-2026, la place du marché sera entièrement réaménagée et les anciens locaux du DIA qui abritaient la Médiathèque feront place au nouveau siège de la communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

DÉMOLITION DE L'ANCIEN BÂTIMENT WAGNER.

La déconstruction de l'ancien bâtiment Wagner, situé à l'intersection des rues Bérégovoy et Bardot, a débuté le 30 octobre. Ce chantier marque, après l'implantation d'Hermès, d'A2E et du gymnase du Champ de Foire, une nouvelle étape dans la requalification du secteur.



Ce bâtiment industriel de 2 300 m², reconnaissable à sa toiture en sheds et à ses murs en pierre, a longtemps fait partie du paysage du quartier. Autrefois intégré au site textile du Pâquis, il a été acquis par la commune durant l'été 2024 pour un montant de 180 000 €. Son état de dégradation avancé et la présence d'amiante dans les noues de sa toiture rendaient toute réhabilitation impossible. La Commune a donc engagé une opération de

déconstruction et de dépollution du site.

Un site revitalisé pour de nouvelles infrastructures publiques et privées. Les travaux ont été confiés à l'entreprise ARCHES DEMOLITION basée dans le département des Vosges. Le montant de cette opération de démolition qui comprend le désamiantage s'élève à 75 000 € TTC. La durée du chantier est estimée à trois mois, hors aléas climatiques.

La déconstruction de cet ancien espace industriel permettra dans un avenir proche de poursuivre le développement local de notre commune. En effet, à l'issue de ces travaux, le site accueillera de nouvelles infrastructures publiques et privées dont nous vous livrerons la teneur dans un prochain numéro. Ces projets contribueront à la vitalité du centre urbain et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Cette opération s'inscrit dans la continuité des actions de la Commune en matière de requalification des friches industrielles. Elle illustre la volonté de la Commune de valoriser le patrimoine bâti et foncier tout en favorisant un aménagement harmonieux et durable du territoire.

REQUALIFICATION DE LA PLACE DU MARCHÉ : UN VENT DE RENOUVEAU SOUFFLE SUR LE CENTRE VILLE.

La transformation du centre ville se poursuit. Après la construction de la gare routière et la renaturation de la friche Packmat, c'est au tour de la Place du Marché d'être requalifiée.



Requalification de la Place du Marché, esquisse numérique n°1.

Le réaménagement de la Place du Marché s'inscrit dans la continuité du projet qui a été présenté en 2022 par l'architecte paysager Alfred Peter de Strasbourg et le cabinet EVI de Ronchamp. Ce vaste projet vise à reconnecter le site de l'ancienne friche Packmat au centre ville.

Trois grandes phases définissent ce beau projet :

- La gare routière et son espace paysager dont les travaux sont en cours d'achèvement.
- La Place du Marché dont la phase d'études avant projet vient d'être lancée.

- La promenade de liaison qui connectera la gare routière, la future place du Marché et le futur siège de la communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Une place redessinée pour tous.

Au cœur du grand projet de revitalisation du centre ville la future

place du marché sera fonctionnelle et accueillante. Elle sera un lieu de vie, d'échanges et de rencontre tout en conservant son rôle dans l'animation commerciale de la ville. Les principaux aménagements prévus sont les suivants :

- Une nouvelle voirie arborée longera la nouvelle place où s'installeront les étals du marché sous l'ombre des arbres avec des équipements modernes : prises électriques, zone de déchargement...
- Un îlot paysager central fera face au centre socioculturel Simone Signoret, il sera conçu comme un espace de détente et de convivialité.
- Des espaces piétonniers sécurisés avec notamment la piétonisation de la rue Jeand'Heur afin de créer un lien direct avec le centre ville.

- Un stationnement repensé et rationalisé où le nombre de places de parking sera maintenu grâce à des aires implantées à proximité de la gare routière et du futur siège de la Communauté de Communes.

Tous ces aménagements seront réalisés dans une démarche environnementale ambitieuse : gestion douce des eaux de pluie, végétalisation importante, éclairage raisonnable pour un cadre de vie durable et agréable.

Un espace vert pour la promenade

La future Place du Marché sera un espace où commerçants, habitants, cyclistes et promeneurs se côtoieront. Elle accueillera un marché repensé, mieux organisé et plus attractif avec des conditions de confort et de

sécurité optimale pour les exposants comme pour les chalands.

Un centre plus fluide et plus sûr.

La future Place du Marché jouera un rôle de liaison naturelle entre la gare routière en cours d'achèvement et le centre ville. Le déplacement des cars scolaires vers la gare routière améliorera la circulation et permettra de désengorger le centre en favorisant les mobilités douces. La nouvelle Place du Marché sera traversée par une piste cyclable depuis la piste de la rue du 11 novembre. Elle se raccordera à la grande dorsale et permettra à ses utilisateurs de rejoindre la gare routière mais aussi la gare ferroviaire, le Lycée Aragon, le Parc urbain et la piste cycliste en direction de Montbéliard.



Requalification de la Place du Marché, esquisse numérique n°2.

Avec ce vaste chantier la future Place du Marché ne sera plus seulement un lieu de passage ou de commerce mais elle sera un véritable espace de vie propice aux rencontres à la détente et aux échanges. Elle sera un pas de plus vers une ville plus verte, plus sécurisée et plus humaine. Une place qui redonnera du souffle et de l'attrait à un lieu emblématique de la Cité. Une place réinvente entre nature convivialité et dynamisme.

OPÉRATION D'ENTRETIEN POUR LA STATION D'ÉPURATION DE BUSSUREL.

Du 30 septembre au 2 octobre 2025, la station d'épuration de Bussurel a fait l'objet d'une opération d'entretien d'envergure. L'occasion de faire le point sur son état de fonctionnement et de s'assurer de sa pérennité.



Station d'épuration de Bussurel, rue des étangs.

Les principaux bassins de la station ainsi que le silo à boue ont été vidangés. Les travaux de nettoyage et le remplacement des margelles ont permis une inspection approfondie. Aucune anomalie structurelle n'a été relevée.

Un suivi très attentif des installations.
La vidange du clarificateur et du bassin d'aération a permis de confirmer le bon état général de la station. La structure immergée du clarificateur s'est montrée saine et étanche, sans fissure ni infiltration d'eau. Les dégradations observées

concernent uniquement la partie émergée, exposée aux intempéries. C'est pourquoi la réfection de la bande de roulement en inox a été validée, avec un système de dilatation et de « goutte d'eau » pour éviter le ruissellement. Des travaux d'étanchéité et de maçonnerie sont également envisagés pour renforcer la durabilité de l'ouvrage.
La vidange du bassin d'aération a confirmé ces premières investigations : aucune dégradation majeure, une passerelle en bon état et un bassin globalement propre. Veolia reprendra

prochainement l'enduit de surface de la passerelle, usé par le temps. Par ailleurs, une fuite repérée entre le bassin et le prétraitement a été réparée par injection de silicone d'étanchéité.

Une station toujours très performante.

Le génie civil sous l'eau est en excellent état, et aucune défaillance majeure ne menace le fonctionnement de la station. Les performances de l'installation demeurent à 100 % conformes aux exigences de la DDT, preuve de sa fiabilité et de son efficacité.

Ces constats permettent d'envisager sereinement l'avenir, en repoussant la perspective d'une nouvelle construction à l'horizon 2035-2040. De légers travaux de réfection des bétons hors d'eau viendront parfaire l'entretien, garantissant la stabilité et la longévité des ouvrages.

Grâce à cette opération de maintenance minutieuse, la commune s'assure du bon fonctionnement de sa station d'épuration pour de nombreuses années encore. Cette inspection témoigne de la vigilance constante portée à la qualité des infrastructures communales et au respect de l'environnement.

RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE TAVEY.

La commune de Tavey a lancé un important programme de rénovation de sa salle polyvalente. L'objectif : offrir aux habitants un espace plus confortable, moderne et adapté aux usages actuels.



Salle des fêtes de Tavey.

Lieu central de la vie associative et communale la salle polyvalente avait besoin d'être rafraîchie. La grande salle a bénéficié d'une remise à neuf avec de nouvelles dalles de faux plafond, des peintures entièrement reprises et des poignées de portes remplacées. Les boiseries ont également été rafraîchies.

La cuisine, le couloir, les sanitaires, les WC handicapés ainsi que les locaux techniques (ménage, réserve, associations) ont aussi fait l'objet

de travaux de peinture et de rénovation des plafonds.

De nouveaux sols plus confortables

Un carrelage flambant neuf recouvre le sol de la grande salle, après un niveling complet. Les sanitaires et WC handicapés ont été carrelés, avec de nouvelles faïences au niveau des lavabos. Dans les locaux associations et réserve, un carrelage avec plinthes a été posé.

Une salle plus économique en énergie

Côté électricité, l'éclairage a été modernisé grâce à des pavés LED,

bien plus efficaces et économies.

Les anciens radiateurs ont été remplacés par des modèles performants, et un sèche-serviettes complète désormais l'équipement des sanitaires.

Des sanitaires repensés

Les sanitaires ont été entièrement réaménagés : nouvelles cloisons, équipements modernes et remplacement du lavabo actuel par un lavabo duo, plus pratique.

Les travaux se sont achevés le 30 septembre afin de garantir une salle prête pour la rentrée. A noter que pendant la durée du chantier, la salle est restée partiellement accessible. Ces rénovations permettent à tous les habitants de profiter, dès cet automne, d'une salle polyvalente plus agréable, fonctionnelle et économique.

HÉRICOURT DENSIFIE SON RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES.

La commune d'Héricourt développe son réseau de pistes cyclables, cet été de nouveaux aménagements ont été réalisés. Cinq nouveaux tronçons ont été créés.



Piste cyclable jonction Médiathèque et passerelle rue des Prés.
à droite résidence étudiante.

Cet été de nombreux travaux ont été réalisés sur le territoire de la commune, ils ont été propices à la création de nouvelles pistes cyclables. La construction de la gare

routière sur l'ancien site Packmat a permis la réalisation d'une piste qui part de l'avenue Jean Jaurès, passe à l'arrière de la Maison des énergies pour rejoindre la passerelle sur la

Lizaine rue des Prés. Un tronçon a également été créé devant le Lycée Louis Aragon, ce tronçon est connecté à la piste de la gare routière.

La jonction entre la Médiathèque intercommunale et la passerelle de la rue des Prés a, elle aussi, été construite en site propre, en ligne droite, le long du canal. Par ailleurs un marquage au sol, avenue de Lattro de Tassigny matérialise un segment de piste cyclable qui se connecte à la rue de Saint-Valbert. Enfin, la jonction en direction de Montbéliard avec le premier tronçon du Parc de la Lizaine au Super U est à venir.

RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE RUE ARISTIDE BRIAND.

La commune d'Héricourt poursuit son programme de rénovation de son réseau d'alimentation en eau potable. Des travaux pour remplacer des conduites en fonte grise par des conduites en fonte ductile, matériau plus solide.



Rue Aristide Briand.

Les travaux ont été conduits par l'entreprise Monnier d'Argiésans. La canalisation d'eau potable en fonte grise, entre l'avenue de Saint-Valbert et la rue Charles Canel, a été remplacée sur une longueur de 350 mètres linéaires par une nouvelle conduite en fonte ductile de 150 mm de diamètre. Aussi une dizaine de branchements eau potable situés sur le domaine public ont été repris ainsi que le poteau incendie. Le coût de cette opération s'est élevé à 82 000 €.

MAINTIEN DES HUIT ÉCOLES HÉRICOURTOISES POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE.

A l'occasion de la rentrée scolaire, Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, et Dominique Vareschard, Adjointe à l'éducation, ont effectué la traditionnelle tournée des écoles maternelles et primaires de la ville.



Lors de sa visite le Maire a souligné la baisse des effectifs dans les écoles et a expliqué qu'elle était due, comme au niveau national, à la diminution significative des naissances. Pour autant Fernand Burkhalter entend maintenir les huit écoles de la Commune car elles participent à la vie et à la cohésion des quartiers y compris à Bussurel. Le Maire a par ailleurs rappelé avec fermeté son opposition à la fermeture de la 5ème classe au groupe scolaire Robert Ploye pour lequel il a demandé au Ministère de l'Education Nationale un classement en réseau d'éducation prioritaire (REP).

Des investissements conséquents pour l'éducation

La commune consacre 1 million d'euros par an à l'entretien des bâtiments scolaires. Parmi les travaux récents :

- 700 000 € pour la rénovation énergétique de l'école maternelle Gabrielle Paris,
- réfection des sols des salles accueillant les classes inclusives de l'ADAPEI au groupe scolaire André Borey,
- poursuite de la sécurisation des accès avec l'installation de portiques électriques à l'école maternelle Louise Michel et au groupe scolaire Robert Ploye.

Par ailleurs, 170 000 € sont alloués au transport scolaire.

Des équipes mobilisées au service des élèves

- 27 agents communaux (équivalent de 19 temps plein) assurent l'accompagnement des élèves et l'entretien des locaux.
- 40 agents intercommunaux gèrent le périscolaire, notamment la cantine centrale qui prépare 850 repas par jour pour les pôles de Chalonvillars, Coisevaux, Bussurel, Cadet Rousselle et les Chenevières.

Groupes Scolaires	Effectifs sept. 2024	Effectifs sept. 2025	Déférence
ECOLES MATERNELLES PUBLIQUES	281	274	-07
Maternelle Ecole Privée Saint Joseph	52	56	+04
TOTAL GENERAL MATERNELLES	333	330	-03
ECOLES ELEMENTAIRES PUBLIQUES	547	490	-57
Ecole Primaire Privée Saint Joseph	160	165	+05
TOTAL GENERAL ECOLES ELEMENTAIRES	707	655	-52
TOTAL MATERNELLES + ELEMENTAIRES	1 040	985	-65
Collège Pierre et Marie Curie	705	703	-02
Collège Privé Saint Joseph	319	324	+05
TOTAL COLLEGES	1 024	1 027	+03
Lycée Louis Aragon	518	535	+17

L'AMOUR DES FLEURS.

Les lauréats de l'édition 2025 du concours communal des maisons fleuries se sont retrouvés à la roseraie samedi 12 juillet pour recevoir leurs prix. Une cérémonie sous un soleil radieux.



Les lauréats du concours 2025.

Cette année 18 personnes ont participé à ce concours organisé par la Commune. Une participation moindre par rapport aux années précédentes. Un état de fait, comme l'a bien expliqué Danielle Bourgon,

Adjointe à l'environnement, qui est dû en partie à la dégradation des conditions climatiques, chaleur et manque d'eau, qui rendent difficile de fleurir sa maison, son balcon... Fernand Burkhalter Maire

d'Héricourt a félicité les heureux récipiendaires. Il les a remerciés pour leur contribution à l'embellissement de notre cité, et leur a remis, en compagnie d'autres élus leurs récompenses.

LES LAURÉATS 2025 :

CATEGORIE UNE « Maison avec jardin très visible de la rue ou décor floral en bordure de voie publique » :

- 1^{er} VUILLEMENOT Annie - 1^{er} ex aequo ROBERT Marguerite.
- 2^{ème} ROUGERIE Claudine - 2^{ème} ex aequo LOUYS Aurélien.
- 3^{ème} LEFORT Annie - 3^{ème} ex aequo ERNEWEIN Christine.

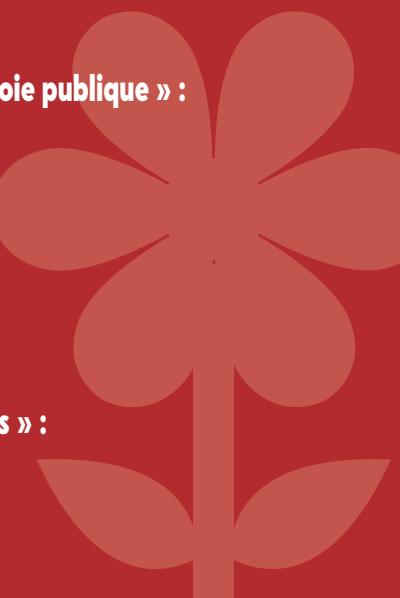
CATEGORIE DEUX « Potager et verger visible de la rue » :

- 1^{ère} MICHEL Thierry.

CATEGORIE TROIS « Jardins familiaux, caserne des pompiers, restaurants, cafés, commerces » :

- 1^{ère} DEHARBE Isabelle
- 2^{ème} AILHAUD Christelle
- 3^{ème} BOURCET Marie-Pierre.

Les trois premiers de chaque catégorie ont reçu un chèque de 120 €, les deuxièmes un chèque de 85 €, et les troisièmes un chèque de 65 €. Chaque participant a reçu un diplôme et un bouquet de fleurs.



LE NOM DES RUES DES LOTISSEMENTS « LA POMMERAIE » ET « LE CLOS MAUPRAT ».

Avec l'arrivée des lotissements « La Pommeraie » et « Le Clos Mauprat », à Saint-Valbert, de nouvelles rues ont vu le jour dans notre commune.



Dans le lotissement « La Pommeraie » :

La voie principale devient la rue **Raymond Forni**. Né le 20 mai 1941 à Belfort et mort le 4 janvier 2008 à Paris. Raymond Forni était un avocat et un homme politique français. Raymond Forni a été notamment président de l'Assemblée nationale de 2000 à 2002 et président du conseil régional de Franche-Comté de 2004 à sa mort.



La boucle intérieure portera le nom de rue **Paulette Guinchard**. Née le 3 octobre 1949 à Reugney et morte le 4 mars 2021 à Berne. Paulette Guinchard était une femme politique française, elle a été députée PS de la deuxième circonscription du Doubs, secrétaire d'État aux personnes âgées du gouvernement Lionel Jospin, vice-présidente de l'Assemblée nationale, membre du conseil municipal de Besançon.



La première voie perpendiculaire à la rue Raymond Forni prend le nom de **Simone Veil**. Née le 13 juillet 1927 à Nice et morte le 30 juin 2017 à Paris. Simone Veil était une magistrate et une femme d'État française, 1^{re} Présidente du Parlement européen (1979 – 1982). Elle a été déportée à Auschwitz à l'âge de 16 ans, durant la Seconde Guerre Mondiale, où elle a perdu son père, son frère et sa mère.



La voie perpendiculaire à la rue Simone Veil prend le nom de **Joséphine Baker**. Née le 3 juin 1906 à Saint-Louis (Missouri, États-Unis) et morte le 12 avril 1975 à Paris (France). Joséphine Baker était une chanteuse, danseuse, actrice, meneuse de revue et résistante française d'origine américaine.

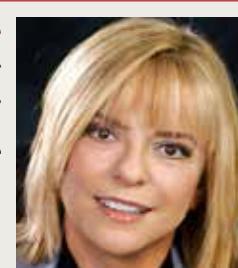


Dans le lotissement « Le Clos Mauprat » :

La rue principale, en prolongement de la rue George Sand, prend le nom de rue **Michel Berger**. Né le 28 novembre 1947 à Neuilly-sur-Seine et mort le 2 août 1992 à Ramatuelle, dans le Var. Michel Berger était un chanteur, auteur-compositeur-interprète, pianiste, directeur artistique et arrangeur musical français.



La voie secondaire s'appelle rue **France Gall**. Née le 9 octobre 1947 dans le 12^{ème} arrondissement de Paris et morte le 7 janvier 2018 à Neuilly-sur-Seine. France Gall était une chanteuse française.



73 LOGEMENTS RÉHABILITÉS PAR HABITAT 70.

Deux opérations distinctes de rénovation énergétique ont été conduites à Héricourt, rue du Docteur Gaulier et rue Bel-Air. Au cœur de cet ambitieux programme, l'amélioration du confort des locataires et l'esthétique des lieux.



Cet important programme de travaux a commencé au mois d'avril 2023 et s'est achevé au mois d'avril 2025. Ces travaux se sont déroulés en site occupé.

Rue du Docteur Gaulier (n°15 au n° 23, n°29, n°31 et n°33) 52 logements ont été rénovés dont 48 répartis en 3 immeubles collectifs et 4 en pavillons. Rue Bel-Air (n°57, n°59 et n°61) 21 logements ont été rénovés en 3 immeubles collectifs. Pour mémoire la mise en œuvre des bâtiments réhabilités Rue du Docteur Gaulier a été effectuée en 1955 et 1970 pour la rue Bel-Air.

Réhabilitation énergétique...

Les travaux d'isolation ont permis d'atteindre le niveau BBC Rénovation (104 kWh/m²/an) ainsi qu'une réduction de l'ordre de 30 % de la facture de chauffage des locataires.

Afin d'améliorer le confort et l'esthétique des logements, 14 salles de bains ont été modernisées dans les bâtiments collectifs de la rue du Docteur Gaulier. Aussi dans le cadre de ce programme des rénovations de salles de bains ont été réalisées à la demande rue Bel Air.

...et travaux d'amélioration.

Les travaux d'amélioration pour ces deux ensembles ont consisté au remplacement des menuiseries extérieures, l'embellissement des halls d'entrée et accès communs, remplacement des portes, remplacement de la couverture en tuiles, mise aux normes des installations électriques, mise en place de vannes thermostatiques et le remplacement des baignoires par des douches...

Le coût de l'opération de réhabilitation des logements de la rue du Docteur Gaulier s'est élevé à 3 024 324 € TTC et à 1 440 957 € TTC pour les logements de la rue Bel-Air.

Ces travaux ont été inaugurés le mercredi 7 mai 2025 en présence de Madame Claudy Chauvelot Duban, Présidente d'Habitat 70, de Monsieur Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et de Madame Martine Pequignot, 1ère Adjointe et Conseillère Départementale. Madame Claudy Chauvelot Duban a remercié les habitants pour leur patience et leur compréhension durant les travaux. Fernand Burkhalter s'est réjoui de ce programme de rénovation, nécessaire et attendu par les habitants.

LES SÉNIORS AU CABARET.

Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé avec le soutien de la Commune, une sortie pour les aînés à Fougerolles le jeudi 18 septembre 2025. Voyage au Pays de la cerise et du kirsch.



Les Aînés au Pays de la Cerise.

Deux bus ont été réservés pour ce périple en direction des Vosges Saônoises. 110 personnes âgées de plus de 65 ans et domiciliées à Héricourt ont pris le départ à 8h00 sur le parking de la Halle Cerdan.

Visite à l'Ecomusée du Pays de la cerise.

Arrivés à Fougerolles une visite guidée de l'Ecomusée du Pays de la cerise a

été proposée aux participants. Situé au cœur d'un verger conservatoire l'Ecomusée retrace l'histoire d'une famille de distillateurs et présente ses richesses dans plusieurs bâtiments : maison de maître de 1829, ateliers de distillerie, maison des domestiques, chalot (grenier où sont entreposées les cerises avant distillation).

Spectacle à la Gabiotte.

Après la visite les Aînés d'Héricourt ont pris la direction de la Gabiotte, un restaurant cabaret pour déjeuner et s'amuser. Au menu : aumônière franc-comtoise et sa terrine 'aiguillettes de canard aux 6 aromates, filet de dorade sauce beurre blanc et son accompagnement ou cuisse de canette à l'orange et son accompagnement, assiette gourmande. Durant et après le repas les participants ont profité du spectacle offert par les artistes transformistes du cabaret, des imitations et des costumes extravagants. Chaque participant a contribué à hauteur de 68 €. Le CCAS a pris en charge le coût du transport à hauteur de 15 € par personne. Maryse Girod, Adjointe aux affaires sociales et à la solidarité et Sylvie Canti conseillère déléguée aux personnes âgées ont accompagné nos aînés. Emilie Ferrant Directrice du CCAS et Isabelle Redoute agent au CCAS ont assuré le bon déroulement de cette escapade.

CCAS : PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2024 /2025.

PREMIERS SECOURS :

Atelier à destination des séniors pour savoir anticiper, se préparer, éviter les dangers ou encore savoir réagir et pratiquer les bons gestes pour permettre de sauver des vies. Au CCAS le mardi 3 février 2026 après-midi.

MARS BLEU: Journée de sensibilisation pour la prévention du cancer du côlon le mercredi 11 mars 2026 -Salle Wissang - présence de professionnels de santé Entrée libre pour tout public.

RÉVISION CODE ET CONDUITE

Remise à niveau du code de la route au CCAS d'Héricourt et de la conduite automobile - Mardi 24 février 2026 & 3 mars 2026 de 14h à 16h: 2 séances de théorie

Mardi 10 mars 2026 de 8h30 à 12h : 1 séance de conduite

ACCES AUX DROITS

Le CCAS propose une journée porte ouverte pour l'accès aux droits (sociaux, santé, juridique...) à la salle Wissang le mardi 19 mai 2026 de 9h à 13h.

Divers partenaires seront présents (Mission Locale, ADCH, France Victime, juriste CDAD, Conciliateur de Justice, UDAF, Soli ha, Protection des familles, Département).

Entrée libre pour tout public

THE DANSANT

Participation financière

Animation dansante et conviviale dans le cadre de la Saint-Nicolas le jeudi 04 décembre 2025 de 14h à 18h à la salle des Fêtes, rue du Dr Pavillard.

Tarif 8 €

REPAS DES AINES

Le repas se déroulera le 07 mars 2026 à la Cavalerie, pour les personnes âgées de 65 ans et plus, sur invitation envoyée par voie postale et sur inscription obligatoire au CCAS.

PANIERS CADEAUX

Bons d'achats des Ainés

Pour les personnes de 70 ans et plus et qui n'auront pas participé au repas, une distribution des paniers cadeaux ou de bons d'achats aura lieu en avril 2026 avec un coupon à retourner au CCAS.

Vous êtes intéressé(e)s pour participer à l'un de ces ateliers ou animations, inscription uniquement au C.C.A.S.

45, rue du Général de Gaulle – Horaires d'ouverture : lundi de 14h00 à 17h00 ; mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Tél. 03 84 36 67 70.

ARC HÉRI'COURTOIS : UN NOUVEAU PAS DE TIR INAUGURÉ AU MOUGNOT.

Les archers du club d'Héricourt ont pris possession de leur nouveau terrain d'entraînement en plein air le samedi 25 mai 2025. Un équipement moderne pour des séances en toute sécurité.



Pas de tir à l'arc au Stade du Mougnot.

Créé en janvier 2015, le club de tir à l'arc compte une soixantaine de licenciés dont une majorité de jeunes. Affilié à la Fédération Socioculturelle de Tir à l'Arc (FSCT) le club se classe au sixième rang régional. Une position rendue possible grâce à l'investissement de son président Philippe Lambert et de ses deux fidèles lieutenants, Xavier Legrand et Pascal Rousseau.

Un club impliqué dans la vie locale.

L'Arc Héri'Courtois n'est pas seulement un club sportif : il participe activement

à la vie locale. Cette année il était activement présent à la Fête de la Fraternité, à la Fête du Château, à la Journée du pain au Fort du Mont-Vaudois et au Téléthon. Une présence qui illustre parfaitement le rôle social et fédérateur du sport.

Un lieu d'entraînement et de compétitions.

Après avoir longtemps migré entre l'école Poirey et le gymnase Cerdan, l'Arc Héri'Courtois a trouvé sa stabilité au gymnase du Champ-de-Foire.

Désormais, avec son pas de tir extérieur au stade du Mougnot, il dispose d'un outil supplémentaire pour se développer et briller en compétition. La ville d'Héricourt et le Département de la Haute-Saône ont financé l'installation d'une cabane de stockage du matériel, construite sur l'ancien terrain annexe en herbe du Mougnot. Ce nouvel espace facilite l'organisation des compétitions et conforte les entraînements. Des filets de protection flambant neufs sécurisent le site côté Saint-Valbert. A l'occasion de cette inauguration Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt a salué le travail et la vitalité du club : « le sport contribue au bien vivre ensemble et à l'insertion de nos jeunes. Nous nous réjouissons de cette belle réalisation dans ce cadre agréable de la ville. »

Renseignement

Arc Héri'Courtois.

Président : Philippe Lambert

Tél. 06 28 18 92 95

Courriel : archericourtois@gmail.com

Entraînements : mardi et jeudi de 18h00 à 20h00 pour les jeunes ; mercredi et vendredi de 20h00 à 22h00 pour les adultes.

OCTOBRE ROSE, UNE MARCHE POPULAIRE ET DES ATELIERS D'INFORMATION.

La Marche Buissonnière d'Héricourt et le Centre Communal d'Action Sociale ont proposé et organisé dans le cadre de la manifestation Octobre Rose plusieurs animations : trois circuits de randonnée et des ateliers de prévention santé.



Octobre rose est le mois consacré à la sensibilisation de chaque femme au dépistage du cancer du sein. La prévention de cette maladie participe à réduire considérablement les risques de mortalité. Partout en France des activités de mobilisation sont organisées pour Octobre Rose, cette manifestation permet de recueillir des fonds pour la recherche et organiser des actions de prévention pour lutter contre cette maladie.

Marcher contre le cancer.

Trois circuits de randonnée au départ de la salle Wissang de 7, 12 et 17 kilomètres ont été préparés et balisés par les adhérents de la Marche Buissonnière d'Héricourt. Près de 500 marcheurs se sont inscrits et ont démontré leur soutien actif dans la lutte contre le cancer du sein.

Des ateliers de prévention.

Le CCAS de la ville d'Héricourt, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays d'Héricourt (CPTS), la Caisse Primaire

d'Assurance Maladie (CPAM) et la Ligue contre le Cancer ont proposé des ateliers d'information et de prévention. Une sage-femme, installée dans la petite salle du hall de la salle Wissang a dispensé des conseils d'autopalpation. Des foulards roses avec le logo de la ville d'Héricourt ont été offerts aux bénévoles de la Marche buissonnière. La salle Wissang a été décorée pour cet événement par les agents communaux du service environnement.

Pour celles et ceux qui souhaitent pratiquer la randonnée et rejoindre la Marche Buissonnière d'Héricourt.

Contact : «La Marche Buissonnière d'Héricourt» 19, rue Cotelotte-70400-Luze

Courriel : franoisea@wanadoo.fr

Téléphone : 06 83 54 14 76 / 03 84 56 80 89

FORUM DES ASSOCIATIONS : HÉRICOURT CÉLÈBRE LA VITALITÉ DE SON TISSU ASSOCIATIF.

Le Forum des Associations, a rencontré une nouvelle fois un franc succès. 52 associations ont répondu présentes à la Cavalerie, attirant plus de 1 500 visiteurs venus à la rencontre du tissu associatif local.



Ce rendez-vous annuel, devenu incontournable organisé par l'Office Municipal des Sports (OMS) avec le soutien de la Ville d'Héricourt, illustre la vitalité de la vie associative héricourtoise et le dynamisme de ses bénévoles, véritables acteurs du lien social et du vivre-ensemble.

Des rencontres et des découvertes pour tous

Tout au long de cette journée, les visiteurs ont pu découvrir la diversité des activités proposées à Héricourt : sport, culture, loisirs, solidarité, environnement, patrimoine...

Les stands soigneusement décorés ont permis à chacun d'échanger

directement avec les responsables associatifs, de s'informer sur les projets à venir ou encore de s'inscrire à de nouvelles activités.

L'Office Municipal des Sports, moteur du monde associatif

Présidé par Pascal Rousseau, l'Office Municipal des Sports joue un rôle central dans la promotion et le développement des associations héricourtoises. Force de proposition et de coordination, l'OMS accompagne les clubs dans leurs démarches administratives, soutient l'utilisation des infrastructures sportives, facilite l'attribution des subventions et participe à l'organisation d'événements.

L'Office œuvre également en faveur de l'insertion et de la prévention par le sport, en encourageant la pratique sportive chez les enfants et les jeunes, afin de renforcer le vivre-ensemble et l'éducation citoyenne.

Grâce à la mobilisation des associations, des bénévoles et du soutien de la municipalité, cette nouvelle édition du Forum des Associations s'impose comme un moment fort de la rentrée. Elle témoigne de l'énergie, de la diversité et de la solidarité qui animent la vie locale d'Héricourt – des valeurs qui font la fierté de toute la commune.

23^{ème} EDITION • 10 KILOMÈTRES D'HERICOURT - DIMANCHE 14 DECEMBRE 2025

Les inscriptions peuvent être faites par :

Via le site sportif «www.finishers.com» jusqu'au 12 décembre 2025 minuit

Par courrier, jusqu'au 08 décembre 2025 : Thierry ERNEWINE - 31 rue des égalités - 70400 HERICOURT

Renseignements et Contact : <http://www.sghathle.fr> et sghathle@wanadoo.fr

ATTENTION PAS D'INSCRIPTION LE DIMANCHE 14 DECEMBRE 2025

CHRISTOPHE GRANDMAIRE DISTINGUÉ POUR SON ENGAGEMENT

Vice-président des Sports Généraux d'Héricourt section athlétisme, Christophe Grandmaire a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Cette récompense souligne l'engagement et le dévouement de Christophe Grandmaire à la cause du sport amateur. Christophe Grandmaire est âgé de 55 ans. Après avoir joué au football et entraîné plusieurs équipes de jeunes, il rejoint la section athlétisme des SGH en 2005 et participe activement à la vie du club en tant que coureur et bénévole. Il est champion de Bourgogne franche Comté sur 10 kilomètres Master 3. Christophe Grandmaire est Vice-président de la section athlétisme depuis 2020 où il est chargé de l'organisation de la logistique et des déplacements.



Thierry Ernewein, Christophe Grandmaire, Fernand Burkhalter.

Un athlète et un bénévole exemplaire qui incarne les valeurs du sport amateur : passion, persévérance et bénévolat. Son engagement au sein du club contribue au rayonnement du club à l'échelle régionale et nationale.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ATHLÉTISME, MÉDAILLE DE BRONZE POUR L'ÉQUIPE FÉMININE HÉRICOURTOISE.

Une cérémonie a été organisée en l'honneur d'Alice Claudel, Marine Claudel et Mélanie Pilleron qui ont remporté la médaille de bronze au championnat de France du 10 kilomètres course à pied par équipe à Saint-Tropez.

Très fier de cette performance, Thierry Ernewein (Président de la section athlétisme des Sports Généraux d'Héricourt) a souhaité mettre à l'honneur ces trois jeunes femmes sportives et talentueuses. Le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, qui était convié à cette manifestation, qui s'est déroulée à la Maison des Associations le vendredi 19 septembre 2025, a chaleureusement félicité les trois athlètes pour leur contribution à la renommée du sport héricourtois. A l'occasion de cette cérémonie, Florent Gros entraîneur du groupe



Christophe Grandmaire, Fernand Burkhalter, Thierry Claudel qui représentait Alice Claudel, Marine Claudel Mélanie Pilleron et Thierry Ernewein.

trail a présenté les nouveaux maillots des coureurs. Des maillots conçus avec une matière plus adaptée aux compétitions estivales et qui seront portés à l'occasion de grandes épreuves en France et en Suisse.

NAISSANCES

- MALKI Jounayd, le 11/08/2025
- BLAISE Mylann, le 14/04/2025
- CASSILINGOM Leïyvina, le 15/04/2025
- YSSOUF Dayna le 26/04/2025
- MANCASSOLA Giulia le 29/04/2025
- CHAMBARD Charles le 12/05/2025
- ABDOUNE Seyana le 14/05/2025
- PRUNOT Eyden le 17/05/2025
- LECROQ Lydia le 04/06/2025
- GUENNAI Ambre le 06/06/2025
- CORDIER Émile le 06/06/2025
- BUGNON Anaïs le 11/06/2025
- VAUTHIER Paul le 11/06/2025
- BETELLI Mylana le 11/06/2025
- BRESSON Jade le 12/06/2025
- FLINOIS Liam, Michael, le 26/06/2025
- GUELLOUR BERTHOUD Eden, le 29/06/2025
- PRETOT Loüane le 02/07/2025
- RAYMOND Emy, le 10/07/2025
- BOUCHET Victor, le 11/07/2025
- BORDE Gabriel, le 30/07/2025
- ALLOUANI Qiyam, le 01/08/2025
- FRADET Arthur, le 21/08/2025
- DEMURIA Mylan, le 29/08/2025
- HAESSELY Justin, le 19/09/2025

MARIAGES

- FRANCHINI Sylvain et LAURENT Anaïs le 10/05/2025
- BARTH Pierre et TISSERAND Céline le 10/05/2025
- MILICEVIC Sacha et SITKO Harmony, le 31/05/2025
- BURKHALTER Olivier et TRIPONNEZ Christelle le 07/06/2025
- HASSANE Mohamed et BOUKTAB Sarah le 14/06/2025
- AHMAR EL HANK Mohamed et LE TALLEC Clarinda le 21/06/2025
- ESCHBACH Clément et ZILAI Anna le 21/06/2025
- DECHAUX René et FEUILLATRE le 28/06/2025
- PILLOT Victor et VOIROL Clémence le 03/07/2025
- PETITHORY Emilien et ROLLET Eoline le 12/07/2025
- BERGER Julien et DE MACEDO Lucie le 19/07/2025
- AISSANI Nicolas et LUMIA Aude le 26/07/2025
- JEANGERARD Alain et SPINNER Christelle le 26/07/2025
- COUR Anthony et COUPÉ Marine le 02/08/2025
- CONSTANT James et ERNEWINE Marine le 23/08/2025
- GANAYE Thierry et MASSERANN Agnès le 30/08/2025
- MUTUEL Arnaud et QUOTB Annissa le 06/09/2025
- HAMMALI Ali et CUCUEL Manon le 04/10/2025

DECES

- PERRIGUEY Pierre, le 18/04/2025
- POUTIER Nicole, le 18/04/2025
- GROSSIR Guy, le 27/04/2025
- POZZI Evelyn, le 29/04/2025
- HEDIGER Marie-Claire, le 02/05/2025
- MOREL Andrée, le 10/05/2025
- BILLET André, le 20/05/2025
- BIGEY Janine, le 27/05/2025
- KAUFFMANN Pierre, le 30/05/2025
- MÉTIN Madeleine, le 04/06/2025
- SYRIÈS Michèle, le 07/06/2025
- LAMBOLEY Gilles, le 09/06/2025
- ROLLET Suzanne, le 16/06/2025
- JEANMOUGIN François, le 20/06/2025
- BURKHALTER Ernst, le 23/06/2025
- AGHABABIAN Georgette, le 24/06/2025
- GRANDMOUGIN Martine, le 30/06/2025
- DUPONT Denise, le 04/07/2025
- BIGNAMI Denis, le 08/07/2025
- CAMARA Kadidiatou, le 13/07/2025
- LEININGER Stéfanie, le 14/07/2025
- LAVRO Jeannine, le 15/07/2025
- PAUTOT Michel, le 24/07/2025
- LETSCHER Maurice, le 26/07/2025
- HANS Gilberte, le 01/08/2025
- BOLIS Nicole, le 03/08/2025
- GUYOT Christiane, le 06/08/2025
- SEMONIN Jean-Pierre, le 08/08/2025
- HAMEL Zakia, le 09/08/2025
- SENEGAS Gisèle, le 09/08/2025
- FROSSARD René, le 12/08/2025
- WIECZOREK Fabien, le 22/08/2025
- LIEVRE Nicole, le 31/08/2025
- MOUILLET Marinette, le 11/09/2025
- ROSSI René, le 14/09/2025
- PERROTEY Joëlle, le 15/09/2025
- BRUCHON Jean-Marie, le 08/10/2025

NOËL ET JOSETTE ROËSS ONT FÊTÉ LEURS NOCES DE PLATINE.



Noël et Josette ROËSS

Dimanche 26 octobre, Noël (94 ans) et Josette Roëss (87 ans) ont célébré leurs 70 ans de mariage, entourés du maire Fernand Burkhalter et de ses adjoints.

Mariés le 19 novembre 1955 à la Mairie d'Héricourt, ils vivent toujours dans la maison qu'ils ont construite ensemble.

Ancien employé de Peugeot et passionné de bricolage, Noël a aussi exercé des travaux de bûcheronnage. Josette, couturière de métier, a travaillé au tissage du Pâquis puis à domicile. Parents de trois fils - Alain, Gérard et Denis - ils comptent huit petits-enfants et huit arrière-petits-enfants, avec une nouvelle naissance prévue en décembre. Un couple uni et entouré, symbole de fidélité et de longévité.

ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS « HÉRICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SURE ET ÉCOLOGIQUE »

La France s'essouffle et s'affaiblit chaque jour un peu plus. L'instabilité politique actuelle ne permet pas de répondre aux nombreuses attentes et aspirations des Français en matière de santé, d'économie, d'emploi, de sécurité, et d'éducation. Depuis plusieurs années, les politiques mises en place par Emmanuel Macron n'ont fait qu'aggraver la situation de notre pays tant sur le plan national que sur le plan international où la France n'est plus écoutée.

Nos services publics se dégradent : moins de médecins, des fermetures de bureaux de poste, d'hôpitaux ou de services publics de proximité. Beaucoup de territoires se sentent abandonnés. Sentiment renforcé par l'accélération du processus de désindustrialisation. La logique individualiste a remplacé la logique du progrès collectif que nous défendons depuis toujours. Face à cette crise politique qui dure, le Parti Socialiste a choisi de ne pas censurer le Gouvernement à la condition qu'il renonce à l'emploi de l'article 493, suspende la réforme des retraites et fasse

DANIELLE BOURGON « HÉRICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SURE ET ÉCOLOGIQUE »

Vous le savez chaque projet communal initié par la majorité municipale intègre un volet environnemental fort. En centre ville le projet de gare routière qui est indispensable à la sécurité des élèves du Lycée Louis Aragon et du Collège Saint-Joseph a été réalisé dans une démarche de renaturation.

Sur le site de cette friche industrielle où a été implantée la gare routière nous avons décidé la recréation d'un ruisseau qui y coulait autrefois. Ce ruisseau sera le symbole du renouveau de notre cœur de ville, tout en magnifiant la nature, il rappellera aux habitants que la transition écologique n'est pas une contrainte à Héricourt mais une forme de renaissance.

Cet été au mois de juillet nous nous sommes rendus en délégation à Châtillon-sur-Chalaronne

contribuer les plus riches.

Contrairement à LFI et à ses alliés communistes du Conseil Municipal d'Héricourt, toujours dans la confrontation jamais dans la construction, nous prenons en tant que socialistes nos responsabilités, nous agissons pour réconcilier les Français avec la politique et redonner à notre jeunesse la foi en l'avenir.

Nous nous préparons à un choc industriel de grande ampleur et à un véritable déclin de notre industrie. C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts pour développer l'économie locale avec la poursuite des Guinnottes, la création de la zone d'activités de Luze, ainsi que celle de la zone de Champey sur 60 hectares, proposée à l'échelle du Pôle Métropolitain pour accueillir un projet d'envergure national.

L'entreprise Purple alternative installée dans nos murs depuis ce printemps transforme les déchets plastiques en dalles de sol robuste, avec cette nouvelle société notre territoire démontre sa capacité à accueillir des entreprises innovantes engagées pour la préservation de l'environnement. Il en va de même avec SC70 et sa

dans le département de l'Ain à la pépinière Soupe pour choisir les arbres qui orneront ce nouvel espace. Plus de 150 arbres ont été sélectionnés parmi dix-sept essences, vous trouverez en vous promenant dans ce nouveau parc urbain, des platanes, des prunus, des cèdres des gingkos et un chêne du Mexique... Cette démarche concrète participe à sa mesure à la restauration des équilibres naturels de notre Cité. Cet été nos jardiniers communaux ont entretenu avec soin nos espaces publics. Ils ont travaillé de manière écologiquement responsable : zéro pesticide, arrosages limités et effectués avec de l'eau de récupération. Les tontes et les fauches ont été planifiées rigoureusement afin de déranger le moins possible la faune et la flore. Depuis longtemps déjà dans nos démarches d'embellissement de nos espaces publics nous cherchons l'équilibre entre la beauté et le respect

future extension aux Guinnottes III, SC70 entend devenir un acteur de référence du recyclage des voitures électriques et hybrides dans le Grand Est, avec ce projet, 20 emplois supplémentaires. Les projets structurants et porteurs d'avenir se poursuivent sur notre territoire : mise à deux fois deux voies de la RN19 en direction de Belfort, construction du centre technique départemental à Saulnot, restructuration de la caserne des pompiers d'Héricourt (4 millions d'Euros d'investissement), construction du Centre Régional des Arts du Cirque. Notre ville centre continue de se transformer après le centre historique avec la réhabilitation du secteur de la Tour du Château, nous entreprendrons la requalification de la friche Packmat avec la future gare routière et très prochainement la remodélisation de la Place du Marché. Tous ces projets sont réalisés sans hausse des impôts locaux qui vous le savez sont gelés depuis douze ans.

Depuis une année, le Comité des œuvres Sociales des employés de la ville d'Héricourt et de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt offre à ses adhérents des places de cinéma à tarif réduit pour le Kinepolis de Belfort et le Megarama Lumina d'Audincourt.

du vivant.

Cette année encore les catastrophes naturelles se sont succédées : inondations, incendies, sécheresses... Nous ne sommes pas préparés à faire face à ces menaces et encore moins à y résister durablement. Pourtant il est encore temps d'agir pour en atténuer leurs effets en nous montrant davantage responsables dans nos comportements. Nous devons apprendre à contrôler notre consommation, nous ne devons pas nous priver mais nous libérer : libérer nos vies de l'excès, de l'inutile et du gaspillage. Chaque geste compte, chaque choix individuel s'ajoute à un mouvement collectif capable de changer la donne.

Ensemble nous devons bâtir une ville belle et vivante où chaque goutte d'eau, chaque animal, chaque arbre, chaque geste compte.

complet, etc...) qui touche particulièrement les femmes. Nous avons été tout au long de ce mandat vigilantes et vigilants pour que leur statut, leurs conditions de travail soient préservées. Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour que les emplois contractuels puissent être transformés en agent titulaire de la fonction publique. Nous poursuivrons cette volonté de titulariser nos agentes et agents car pour nous le Statut est le seul modèle qui vaille. Ancet Lepors ancien ministre de la Fonction Publique en 1981, ayant porté la création du Statut disait « Le Statut de la fonction publique territoriale assure aux maires une sûreté juridique ». Elles et ils sont en effet, les garantes et garants de notre modèle républicain. Sans ces agentes et agents, aucune action politique locale ne pourrait être mise en œuvre pour toutes et tous.

Pour le groupe Héricourt en commun, les élus PCF, EELV, GRS et citoyens : Maryse PORTAZ, Ouari BELAOUNI, Marianne ECOFFET, Quentin HAFEKOST, Jean-Claude Ancelin, DAVAL Sylvie et Gilles LAZAR

OPPOSITION DE GAUCHE - HERICOURT EN COMMUN

Pour cette dernière tribune de la mandature, avant le renouvellement des conseils municipaux et communautaires, notre groupe estime que l'on ne pouvait pas clôturer ce mandat sans rendre hommage à celles et ceux qui sont au service des usagères et usagers et plus généralement pour répondre aux attentes de la population : les agentes et agents de la collectivité. Quelque soit leur grade dans les services administratifs, le service environnement-espace vert-fleurissement, les travaux, les équipements, le service des sports, à la médiathèque et à l'école de musique, du service petite enfance, du périscolaire, les ATSEM des écoles, de la catégorie C à la catégorie A, toutes et tous font un travail remarquable avec un engagement que nous voulons saluer. Qu'elles et ils reçoivent de notre part, notre profonde reconnaissance.

Ce sont elles et eux, qui, au quotidien répondent présent pour satisfaire l'intérêt général local et répondre aux mieux aux besoins de la population. En

étant fonctionnaire territorial, elles et ils ne sont pas dépendantes ou dépendants des majorités en place. Les élu·e·s passent, les agentes et les agents de la collectivité restent...

Qu'ils ou elles soient communaux, intercommunaux ; titulaires, contractuel·le·s, etc ; ils ou elles servent un intérêt commun pour un service public à la hauteur des besoins de la population.

En 6 ans, ils et elles ont connus la pandémie du COVID un dégel du point d'indice qui est à nouveau gelé, la réforme des retraites, des transformations de leur régime indemnitaire, de leur protection sociale complémentaire (PSC). Beaucoup de termes techniques pour les citoyennes et les citoyens mais qui parlent aux agentes et agents car il s'agit du salaire et de la protection sociale et donc de la manière dont la commune traite et reconnaît leur travail.

Notre collectivité est touchée comme beaucoup d'autres par un vieillissement de ses agentes et agents, une précarisation (contractuel·le·s, emploi non

OPPOSITION DE DROITE HERICOURT VIVANTE

L'opposition de droite « Héricourt vivante » n'a pas envoyé de tribune pour ce numéro.

RECENSEMENT DE LA POPULATION - ANNÉE 2026.

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. C'est un devoir civique simple et utile à tous. Les réponses sont strictement confidentielles et transmises uniquement à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes.

L'agent recenseur est tenu au secret professionnel. Le nom et l'adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les habitants ne sont pas comptés plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

C'est important car le recensement permet de déterminer le chiffre de la population légale de la ville.

LES RÉSULTATS ONT UN IMPACT SUR LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS :

Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population notamment :

- Pour les équipements collectifs (écoles, maisons de retraite...)
- Pour la programmation des rénovations de quartiers
- Pour le développement des moyens de transport
- Détermine la dotation budgétaire attribuée aux communes par l'état.
- Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal,

le nombre de pharmacies, de licences de débits de boissons ...

Les communes de plus de 10 000 habitants tiennent à jour un répertoire exhaustif de logements et font tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon représentant 8 % de leurs logements. En cumulant cinq enquêtes, 40 % environ de la population de la commune sont recensés.

462 logements vont être recensés en 2026 par les agents recenseurs de la ville d'Héricourt.

La Ville de Héricourt a recruté une équipe en charge des opérations de recensement :

- Agents recenseurs : Mesdames Cindy COLLE et Chantal LANG. Un troisième agent recenseur est en cours de recrutement.
- Sous la direction de la coordonnatrice communale : Madame Sandrine BERNARD, en lien avec l'INSEE.

Les habitants qui vont être recensés seront prévenus du passage de l'agent recenseur par une lettre déposée dans leur boîte aux lettres quelques jours avant le début des opérations de collecte par leur agent recenseur. Celui-ci a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom.

Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie au numéro (03 84 46 88 05) ou sur l'adresse courriel : s.bernard@hericourt.com

Les habitants peuvent se recenser par internet sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Ils recevront leurs identifiants internet sur une notice d'information au début du recensement.

IMPORTANT : LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST GRATUIT.

DATES DU PROCHAIN RECENSEMENT DE LA POPULATION : DU 15/01/2026 AU 21/02/2026



DEUX HOMMAGES MUSICAUX QUI ONT FAIT SALLE COMBLE.

La Cavalerie a connu deux soirées exceptionnelles en 2025 avec des concerts consacrés à deux figures incontournables de la chanson : Michel Sardou et Céline Dion. Deux soirées organisées par la Commune.

L'OMBRE D'UN AUTRE.

Le vendredi 4 avril, le public avait rendez-vous avec « L'Ombre d'un autre », un spectacle porté par Nicolas Reyno, qui a repris avec talent les grands classiques de Michel Sardou. Les spectateurs, nombreux, ont

apprécié la justesse de l'interprétation et l'intensité des émotions transmises à travers des chansons devenues intemporelles.

I'M ALIVE.

Le vendredi 26 septembre, c'était au tour de Céline Dion d'être mise à l'honneur avec le concert « I'm Alive ».

Là encore, la salle affichait complet et le public, conquis, a repris en choeur les refrains emblématiques.

Ces deux rendez-vous ont confirmé l'attachement des Héricourtois à la chanson populaire et montré que les hommages bien réalisés peuvent rassembler toutes les générations.



SUPER LOTO DES POMPIERS D'HÉRICOURT.

Samedi 18 octobre 2025, la Cavalerie était comble pour accueillir le super loto organisé par nos sapeurs-pompiers. Plus de 700 personnes sont venues jouer et tenter leur chance. Un moment de partage dans un esprit convivial et chaleureux.

Les portes de la Cavalerie se sont ouvertes à 18h30 pour accueillir les premiers joueurs. Les tables se sont remplies très rapidement et à 20h00 plus de 700 joueurs étaient en place pour démarrer les premières parties.

Les 16 parties de la soirée ont permis

de distribuer plus de 8 000 € de cadeaux dont notamment parmi les plus prisés, un bon voyage de 1000 €, deux VTT flambant neufs,...

Grâce à la bonne humeur communicative des sapeurs pompiers qui ont accueilli, servi et animé la soirée

les joueurs ont passé un agréable moment. L'ambiance était au rendez-vous, des rires, des applaudissements et des cris de joie pour les heureux gagnants. Un grand bravo aux organisateurs de cette belle soirée magnifiquement organisée.



PIERRE OLIVIER KLEITZ-ELION, HOMMAGE À UN HOMME HÉROÏQUE.

Une cérémonie a été organisée, samedi 20 septembre 2025 au cimetière communal et à la salle des Fêtes, en l'honneur de l'Adjudant-chef Pierre Olivier Kleitz, infirmier militaire décédé tragiquement à 33 ans. Un parcours, marqué par l'engagement, la foi et le service qui nous oblige.



Pierre-Olivier Kleitz Elion en opération.

L'Adjudant-chef Pierre Olivier Kleitz-Elion a choisi très tôt la voie de l'engagement en tant qu'infirmier. Il a exercé son art avec rigueur et conscience en France mais aussi sur les terrains d'opérations extérieures (OPEX) au Mali et au Tchad. Dans ces contextes périlleux, il a incarné des valeurs fortes : solidarité, dévouement, fraternité. Son sang-froid et sa capacité à secourir ses frères d'armes, parfois au péril de sa vie, lui ont valu à plusieurs reprises la reconnaissance de la Nation.

Un homme décoré et respecté au plus haut niveau.

Son parcours exemplaire a été salué par de nombreuses médailles dont, celle de la Défense Nationale, la Croix de la Valeur Militaire, la Médaille des Blessés. Ces décorations traduisent non seulement son courage mais aussi sa volonté constante de mettre ses compétences au service des autres. Au-delà des honneurs, ses proches gardent en mémoire l'homme passionné, altruiste, fédérateur, attaché aux valeurs humaines et patriotiques.

Le 5 septembre 2023, lors d'une mission au Tchad, l'Adjudant-chef Pierre Olivier Kleitz-Elion n'a d'autres choix, pour

sauver sa vie contre l'attaque d'un soldat local, que de faire usage de son arme. Dans le même temps, un deuxième soldat français de la base intervient et tire aussi. Le militaire tchadien succombe.

Une tragédie aux zones d'ombres scandaleuses.

Pierre Olivier Kleitz-Elion est reconnu en état de légitime défense par la gendarmerie tchadienne mais la France remet en cause cette décision huit mois plus tard. Pierre Olivier Kleitz-Elion est mis en examen au mois d'avril 2024 pour homicide volontaire et est incarcéré à la prison de Fresnes, le 14 mai 2024.

Repoussé à l'extrême de ses limites physiques et psychologiques, immensément déçu par l'abandon de l'Armée, institution en qui il croyait le plus, Pierre Olivier Kleitz-Elion met fin le 18 mai 2024, dans la solitude, à cette profonde et insupportable injustice.

Aujourd'hui, sa famille réclame la vérité et dénonce de graves dysfonctionnements et manquements dans le traitement de son dossier. La disparition de ce jeune homme au casier judiciaire vierge, à la fibre militaire, dont la vocation était de soigner, même les adversaires en terres hostiles, pose la question du suivi

médical des soldats en état de choc post traumatisique.

Cette disparition pose aussi question sur l'inconsidération et l'abandon par la République de ses meilleurs serviteurs et de leurs familles.

La carrière de Pierre Olivier Kleitz-Elion fut courte. A n'en pas douter, celle-ci était prometteuse mais elle fut coupée net. Inspirant respect, force et estime son souvenir reste celui d'un homme qui a choisi de servir avec foi et loyauté son pays. Pour ses proches comme pour la Commune d'Héricourt, il demeure un exemple d'engagement que la République a trahi et abandonné. Lors de la cérémonie d'hommage sa maman Christine Elion a dit : « Pierre-Olivier, je prie pour que tu vives d'autres missions. Ailleurs, là, où les puissances sont à la hauteur de l'engagement de leurs serviteurs, là où on soutient, protège et honore les héros de ta trempe. Mon soldat de fils, l'Etat ne te méritait pas, la France, si. »

Monsieur Fernand Burkhalter Maire d'Héricourt a dit : « Puisse cette cérémonie vous apporter outre la reconnaissance de l'humanité de votre fils à travers cet hommage un peu de réconfort. La présence de vos amis de vos proches, des élus et de tous ceux qui connaissaient Pierre Olivier sont un témoignage vivant de notre affection. »



Pierre-Olivier Kleitz Elion
à la Croix Rouge.

ISA.B : PROTHÈSES CAPILLAIRES ET PERRUQUES.

Le salon ISA.B, reconnu pour son accueil chaleureux et son professionnalisme, dispose d'une pièce dédiée pour les personnes touchées par une alopecie ou une chute de cheveux liée à un traitement médical.



Le salon propose des prothèses capillaires et perruques naturelles et confortables. Isabelle et son équipe accompagnent chaque client et cliente avec écoute, discréction et conseils personnalisés. Une large gamme de modèles et d'accessoires est disponible pour répondre à toutes les attentes, dans un cadre confidentiel et chaleureux. Le tout se fait sans avance d'argent pour la partie remboursée à 100 % par la Sécurité sociale.

Situé près de la place du Marché, où le stationnement est gratuit, le salon est facilement accessible.

CONTACT ET RENSEIGNEMENT : 2, rue Charles Jeand'heur 70400 Héricourt – Tél. 03 84 46 10 54

Horaires d'ouverture : Mardi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h30 ; Mercredi : 9h00 – 12h00 / 14h00 -18h00 ; Jeudi : 8h30 – 17h00 ; Vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h30 ; Samedi : 8h30 – 16h00

PLANÈTE WOK.

Dans un décor renouvelé, moderne et chaleureux, le restaurant Planète Wok met à l'honneur une cuisine inspirée des saveurs du monde. Une table qui privilégie les produits locaux et de saison.



L'équipe accueillante et très souriante crée une ambiance détendue et amicale qui fait que chaque repas est un moment très agréable. Que l'on vienne pour un déjeuner entre collègues, un dîner en famille ou un brunch du week-end, chaque assiette séduit par sa présentation soignée et ses associations originales. Les amateurs de plats végétariens y trouvent aussi leur bonheur, preuve que gourmandise et équilibre peuvent parfaitement cohabiter.

Avec sa nouvelle carte de menus, ses desserts maison et ses options à emporter, Planète Wok est devenu une adresse incontournable pour les gourmets. Un restaurant qui permet de bien manger et de voyager sans quitter Héricourt

CONTACT ET RENSEIGNEMENT : 1 rue Salomon 70400 Héricourt – Tél. 03 84 26 04 40

Ouvert tous les jours de 12h00 à 14h30 et de 19h00 à 22h00

COISEVAUX : LANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA CHAUFFERIE BOIS.

La construction de la chaufferie bois décidée, par la Commune de Coisevaux, la CCPH et le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) des cinq communes du Pays d'Héricourt du pôle des écoles liées (Coisevaux, Héricourt, Tavey, Trémoins et Verlans) a commencé.



Coisevaux : fondations de la future chaudière de Coisevaux.

Une réalisation qui s'inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays d'Héricourt. La future chaufferie bois est édifiée à côté de la salle des fêtes de Coisevaux. Elle sera équipée de deux chaudières qui seront alimentées par du bois déchiqueté en provenance de Bourgogne Franche-Comté. Le réseau de chaleur de la future chaudière sera d'une longueur de 155 mètres, il

desservira la salle des fêtes, l'école primaire et le pôle périscolaire.

Un projet collectif pour la transition énergétique locale.

La maîtrise d'œuvre de ce chantier est assurée par le Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de la Haute-Saône (SIED 70 qui prend aussi en charge les investissements et la gestion de l'équipement pour le compte des

trois collectivités précédemment citées en préambule.

La construction de cette infrastructure représente un investissement de 620 000 € HT. Cet investissement sera subventionné à hauteur de 63 % par l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique) et le Fonds Européen de développement Régional (FEDER). Le solde soit 37 % sera financé par le SIED

La réalisation de cette chaudière bois permettra une réduction de la facture annuelle de l'ordre de 25 %, pour le chauffage du groupe scolaire, du pôle périscolaire et de la salle des fêtes de Coisevaux soit une économie de 2 000 €.

L'HARMONIE DE BELVERNE, BIENTÔT 50 ANS DE MUSIQUE ET DE PASSION.

Nichée au cœur des bois du Chérémont, dans le petit village de Belverne (135 habitants), l'Harmonie de Belverne s'apprête à fêter ses 50 ans.



Harmonie de Belverne.

Fondée en octobre 1977 à l'initiative de Jean-Pierre Caron, 1er prix du Conservatoire national de Douai, l'harmonie a dès le départ réuni les passionnés de musique et de chant choral du village et des environs.

Aujourd'hui encore, l'orchestre propose une offre de loisir culturel de proximité en milieu rural. Il rassemble 25 musiciens, dirigés par Jean-Pierre Caron et son adjointe Yvette Behra. L'ensemble est principalement composé d'instruments à vent (clarinettes, saxophones, trompettes, tuba), auxquels s'ajoutent

l'accordéon, le piano, la guitare basse et les percussions. Cette diversité confère aux interprétations une couleur originale et subtile.

Une association soutenue par la commune de Belverne.

L'association compte une quarantaine d'adhérents et bénéficie du soutien de la commune de Belverne, qui met à sa disposition une salle de répétition. La municipalité de Moffans et Vacheresse participe également à son budget de fonctionnement. L'harmonie accompagne régulièrement les

cérémonies patriotiques des villages et propose des concerts variés, où se côtoient œuvres classiques, morceaux de variété et pièces de jazz, arrangés pour les différents pupitres par le directeur musical.

Avec son école de musique, l'Harmonie de Belverne assure aussi la formation de ceux qui souhaitent progresser : apprentissage des techniques instrumentales, pratique du solfège et soutien personnalisé.

Depuis 48 ans, l'orchestre vit de la passion de ses musiciens et garde la même ambition : partager des émotions et faire vibrer le public. Toute personne intéressée par la pratique musicale est la bienvenue pour rejoindre cette belle aventure collective.
Renseignement : Daniel Grosjean, Président de l'Harmonie de Belverne, 9 rue du Temple 70400 Belverne. Tél. 06 66 43 95 56

Héricourt Animation



Tour du Château - Musée Minal - Centre Ville

FÊTE DE LA SAINT-NICOLAS

**Animations commerciales,
Artisanat, Restauration,
Manège, Petit Train,
Concerts, Expositions,
Déambulations,
Thé dansant,
Percussions, ...**



Avec la participation de l'Association
des Commerçants d'Héricourt.

**Du Mercredi 03 décembre au
Dimanche 07 décembre 2025**